

ÉVALUATION DU SYSTÈME DE PRODUCTION ET D'ANALYSE DES DONNÉES SUR LA MIGRATION EN CÔTE D'IVOIRE



Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Ce projet est financé conjointement par la Commission de l'Union européenne et de la CEDEAO.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
No. 11 Haile-selassie Street
Asokoro District
Abuja
Nigéria
Tél. : +234 814 067 11 27
Fax : +234 807 209 31 33
Courriel : iomnigeria@iom.int
Site web : www.iom.int

© 2019 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle de la présente publication est interdite sans autorisation écrite préalable de l'éditeur. Elle ne peut être, ni enregistrée dans un système d'archives, ni transmise par voie électronique ou mécanique, par xérographie, par bande magnétique ou autre.

ÉVALUATION DU SYSTÈME DE PRODUCTION ET D'ANALYSE DES DONNÉES SUR LA MIGRATION EN CÔTE D'IVOIRE



Proposée par

Djeni Koletti Clement

AVANT-PROPOS



La migration a toujours existé et existera toujours, tant que les conditions de vie seront meilleures à certains endroits qu'à d'autres. Elle persiste depuis des siècles à cause de la recherche d'équilibre, dans un monde où le bien-être, la sécurité, les ressources, les droits, sont inégalement répartis. Et tant qu'il y aura de tels déséquilibres, les hommes auront des raisons de se déplacer. La nouveauté dans le phénomène réside d'une part, dans l'explosion du nombre de réfugiés et, d'autre part, dans le développement du mouvement migratoire Sud/Sud-voisin ou de la même région.

C'est ainsi que la Côte d'Ivoire, de par sa position en Afrique de l'Ouest et en raison de ses traditions d'accueil et d'hospitalité se trouve exposée à plusieurs flux migratoires volontaires ou forcés, au point d'en être confrontée à un triple niveau, à savoir comme pays d'origine, de transit et de destination des migrants.

Prenant conscience des enjeux du phénomène, ainsi que de la pleine mesure de ses conséquences, la Côte d'Ivoire s'est inscrite dans la mouvance internationale de recherche de solutions viables pour une gestion maîtrisée et efficace des flux migratoires.

La ferme volonté du Gouvernement ivoirien de montrer une considération accrue pour ces questions peut s'observer à travers un certain nombre de mesures qui ont été prises pour faciliter la production et l'utilisation des données statistiques sur le phénomène.

Ainsi, dans le cadre de la poursuite de la collaboration avec l'Union européenne (UE) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Gouvernement à travers ONP et l'OIM a validé l'étude sur « l'évaluation du système de production et d'analyse des données sur la migration en Côte d'Ivoire ».

Cette étude a pour objectif de mettre en évidence les acquis et les défis à relever en matière de données migratoires. Il s'agit principalement de :

- (i) Effectuer une analyse de l'organisation des structures pour la production et la gestion des données sur les migrations ;
- (ii) Faire l'état des lieux des processus de collecte, de traitement, d'archivage et de diffusion des données migratoires disponibles en Côte d'Ivoire. Les travaux de cette évaluation se sont déroulés de novembre 2016 à mai 2017 sous la coordination du Ministère du Plan et du Développement à travers l'ONP. Elle a pour effet, de disposer des informations actualisées et fiables en vue d'élaborer des programmes et de mettre en œuvre des stratégies durables en matière de migration.

Je ne saurais terminer mes propos sans adresser mes sincères remerciements à tous ceux qui ont concouru à la production de ce document, à savoir : cadres nationaux de l'administration, professeurs d'université, Chercheurs, Spécialistes de questions statistiques et démographiques qui ont accepté d'apporter leurs contributions scientifiques à l'élaboration du rapport de l'évaluation du système de production et d'analyse des données sur la migration en Côte d'Ivoire.

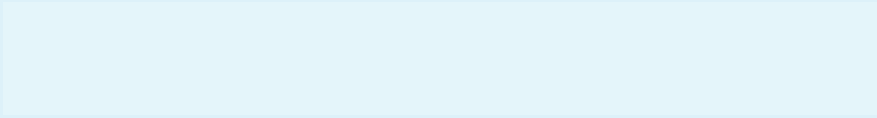


TABLE DE MATIÈRES



Avant-propos	iii
Abréviations	vii
Résumé exécutif	ix
Introduction	xi
I. Objectifs	1
I.1. Objectif général	1
I.2. Objectifs spécifiques.....	1
II. Méthodologie	3
III. État des lieux	5
III.1. Système Statistique National (SSN).....	5
III.1.1. Organe du Système Statistique National	5
III.1.2. Ressources humaines et formation.....	5
III.1.3. Ressources matérielles et financières.....	6
III.2. Pratiques actuelles	7
III.3. Mandat des institutions.....	8
III.4. Production et gestion de données	8
III.5. Sources de données sur la migration	8
III.5.1. Recensements généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH)	9
III.5.2. Enquêtes ménages.....	10
III.5.3. Relevés administratifs.....	11
III.6. Possibilités de production d'indicateurs sur les migrations	11
III.7. Qualité et fiabilité des données du ministère du tourisme	14
III.8. Disponibilité	15
III.9. Analyses des données et production de rapports.....	15
III.10. Accessibilité et partage des données	16
III.11. Périodicité et promptitude	16
III.12. Dissémination	17
III.13. Besoins des utilisateurs.....	17
III.14. Adéquation avec les besoins et satisfaction des utilisateurs.....	18
IV. Faiblesses	19
IV.1. Insuffisance de la production des données sur les migrations.....	19
IV.2. Insuffisance de l'exploitation et de l'analyse des données existantes.....	19
IV.3. Faiblesse du contrôle de la qualité des données.....	20
IV.4. Insuffisance des ressources humaines, financières et matérielles.....	20
IV.4.1. Ressources humaines	20
IV.4.2. Ressources financières.....	21
IV.4.3. Ressources matérielles	21
IV.5. Inadaptation ou non opérationnalisation de la législation et du cadre légal.....	21
IV.6. Absence d'un dispositif de partage des données.....	22
V. Forces	23
VI. Opportunités	25
VII. Menaces	27
VIII. Défis	29
Conclusion	31
Recommandations	33
Références	35
Annexes	37

LISTE DES TABLEAUX



Tableau 1 : Ressources matérielles des structures	6
Tableau 2 : Liste des variables permettant de saisir les migrations selon les quatre recensements.	9
Tableau 3 : Prise en compte des variables de mesure des migrations selon le type d'enquête.....	10
Tableau 4 : Liste non exhaustive des indicateurs possibles par structures selon l'ensemble des données disponibles.....	12

ABRÉVIATIONS



AD	Adjoint Technique de la Statistique
ASCII	American Standard Code for Information Interchange
ATS	Agent Technique de la Statistique
BIPIA	Bureau Ivoirien de la Promotion de l'Intégration Africaine
BIT	Bureau International du Travail
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CGRAE	Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État
CIRES	Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CNS	Conseil National de la Statistique
DESS	Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées
DGIE	Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur
DSEPE	Direction du Suivi et Évaluation de la Politique de l'Emploi
DST	Direction de la Surveillance du Territoire
EDS	Enquête Démographique et de Santé
ENSEA	École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée
ENSESI	Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel
ENSETÉ	Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et du Travail des Enfants
ENV	Enquête Niveau de Vie
FMM	Free Movement of persons and Migration
IES	Institut d'ethnosociologie
IFORD	Institut de Formation et de Recherche Démographiques
IGT	Institut de Géographie Tropicale
INS	Institut National de la Statistique
ISE	Ingénieur Statisticien Economiste
ITS	Ingénieur des Travaux Statistiques
MICS	Enquête par grappes à Indicateurs multiples
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
ONI	Office National d'Identification
ONP	Office National de la Population

PNUD	Programme des Nations Unies Pour le Développement
RGP	Recensement Général de la Population
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAARA	Service d'Aide et Assistance aux Apatrides
SIGDSE	Système Intégré de Gestion des Données Socio-Démographiques et Economiques
SIMTM	Système d'Information sur le Marché du Travail et la Migration
SPSS	Statistical Package for Social Science
SQL	Structured Query Language
SSN	Système Statistique National
UNFPA	Fond des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence Américaine d'Aide au Développement

RÉSUMÉ EXÉCUTIF



Les statistiques sur les migrations continuent d'être une préoccupation pour les gouvernements et les organismes internationaux compte tenu de l'impact du phénomène sur le développement notamment dans les pays à revenu intermédiaire comme la Côte d'Ivoire. La présente étude fait l'évaluation du système de production et d'analyse des données sur les migrations en Côte d'Ivoire réalisée dans le cadre du projet « Soutien à la libre circulation des personnes et migration en Afrique de l'Ouest (FMM Afrique de l'Ouest) ». Son but est de mettre à la disposition du gouvernement et des organismes internationaux des informations actualisées qui serviront de base à l'élaboration d'une stratégie standardisée pour la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données sur la migration pour soutenir l'élaboration de politiques migratoires nationales et régionales.

L'évaluation a consisté à la réalisation d'une analyse situationnelle abordant les activités menées aussi bien par les structures étatiques que les ONGs et autres organismes internationaux, sur les activités de production, d'analyse et de diffusion des données sur les migrations.

L'analyse démontre que la Côte d'Ivoire dispose de nombreux atouts pour la production, l'analyse, la gestion et la diffusion des données migratoires. En ce qui concerne la collecte des données migratoires elle est réalisée principalement par l'Institut National de la Statistique, accompagné par la Direction de la police des frontières, le département immigration et émigration de l'Office National d'Identification (ONI) et le Service d'Aide et Assistance aux Apatrides (SAARA).

À l'INS la prise en compte de la migration de façon régulière s'est faite dans les opérations de RGPH et des enquêtes de type ENSESI. Quant aux autres producteurs, l'élaboration de données migratoires se fait par la compilation des enregistrements quotidiens des cibles. Cette pratique concerne la Direction de la police des frontières, le département immigration et émigration de l'Office National d'Identification (ONI) et le Service d'Aide et Assistance aux Apatrides (SAARA) et pour une date récente la Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur.

Dans le domaine de l'émigration, l'étude montre que sa prise en compte dans la production des données est effective dans les enregistrements de la police des frontières et dans le RGPH de 2014. Par ailleurs, les données disponibles au plan national permettent d'appréhender plusieurs indicateurs désagrégés au moins par sexe et par âge sur les migrations. Les données actualisées disponibles en Côte d'Ivoire restent celles de l'enquête ENSESI-2016.

Au niveau des insuffisances l'examen du système de production, d'analyse et de gestion des données sur les migrations a permis de mettre en évidence plusieurs zones d'ombre. Ces insuffisances se trouvent au niveau de l'organisation, la production, l'utilisation des informations statistiques et du financement des activités de production et de diffusion. La production des données migratoires est contrainte par le non-respect des intervalles de temps entre les différentes opérations de collecte, prolongeant ainsi la durée de l'indisponibilité de données actualisées et le manque d'intérêt de la part des principaux bailleurs de fonds des opérations de collecte dans le pays.

En outre, au plan organisationnel, le cadre institutionnel de coordination des activités en matière de statistiques sur les migrations est inexistant. Cette situation occasionne la conduite d'actions indépendantes des différentes structures productrices de statistiques migratoires alors qu'elles devraient être complémentaires dans tous les aspects. En effet, bien que la loi statistique nationale donne un statut juridique au système statistique national ses différentes composantes sont régies par des textes totalement indépendants, entraînant une absence de liens organiques entre l'organe central, l'INS, et les organes responsables des statistiques sectoriels.

Par ailleurs, les données relatives aux sujets humains et d'autres données personnelles font l'objet d'un accès limité en vertu de la législation nationale de protection de la confidentialité et de la vie privée. Néanmoins, il convient de signaler que les détenteurs de ces données entreprennent des procédures d'anonymisation ou de confidentialité permettant d'assurer un niveau de confidentialité satisfaisant afin de préserver autant que possible l'utilité des données à des fins statistiques. Cette disposition qui pourrait permettre d'avoir accès aux données de la police des frontières et celles de l'ONI n'est pas mis en pratique au niveau de ces deux structures.

INTRODUCTION



L'information statistique, qu'elle soit issue d'une enquête par sondage de type quantitatif ou de type qualitatif, d'une étude biographique, d'un recensement général de la population ou de toute autre opération de collecte est le point de départ de toute planification et détermine l'opportunité de mener tout projet et/ou programme de développement. Elle sert de guide et de point d'appui pour juger l'action publique et privée et montrent le chemin de ce qui peut être mieux fait.

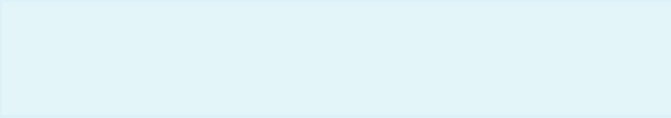
En Côte d'Ivoire, l'État a pris diverses mesures pour promouvoir la production et l'utilisation des données statistiques dans la planification, la programmation et le suivi-évaluation des actions de développement. Cette volonté de l'État s'est matérialisée par la mise en place de divers cadres institutionnels d'encadrement de la production et l'analyse de données statistiques, comme l'Institut National de la Statistique et d'autres structures spécialisées.

Par ailleurs, considérée historiquement comme le principal pays d'immigration de l'Afrique de l'Ouest et l'un des axes migratoires les plus importants du continent, la Côte d'Ivoire a besoin d'informations actualisées et fiables sur le phénomène. Ces informations serviront de base à l'élaboration de politiques en vue d'entreprendre des activités visant à encadrer les mouvements de population et optimiser leur impact positif sur le développement.

Ainsi, en prélude à l'élaboration d'un cadre stratégique national pour orienter la prise de décisions et l'action dans le domaine de la gestion des migrations en harmonie avec les instruments internationaux et régionaux auxquels le pays est partie prenante, la Côte d'Ivoire avec l'appui technique et financier de l'Union européenne et de la CEDEAO a entrepris l'actualisation de son profil migratoire et l'évaluation de son système de production et d'analyse des données migratoires. L'un des buts recherchés par cette activité est d'identifier les données manquantes afin de proposer des réponses adéquates pour améliorer la collecte et l'analyse des données sur la migration dans le pays.

En outre, l'actuelle évaluation du système de production et d'analyse des données sur les migrations réalisées par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en coordination avec le gouvernement de la Côte d'Ivoire répond donc à cette logique. Elle s'inscrit dans le cadre du projet « Soutien à la libre circulation des personnes et migration en Afrique de l'Ouest (FMM Afrique de l'Ouest) ». C'est donc l'une des activités majeures dans la réalisation du projet FMM dans l'ensemble des pays de la CEDEAO et la Mauritanie dont les buts sont : (i) d'évaluer la disponibilité, la qualité des données existantes sur la migration en Côte d'Ivoire, (ii) d'apprécier l'état actuel de la gestion des données sur la migration et (iii) d'identifier les lacunes et recommander des mesures pratiques pour améliorer la disponibilité et la qualité des données sur la migration.

Le présent rapport résume les principaux résultats de cette évaluation en faisant un état des lieux des études et recherches en matière de migrations en Côte d'Ivoire. Il indique également les producteurs de données sur les migrations, la localisation de ces données et évalue les capacités nationales pour leur gestion. En conclusion, des recommandations seront formulées en vue d'améliorer la production et la gestion des données liées à la migration en Côte d'Ivoire. Ces recommandations contiennent des mesures et actions à mettre en œuvre pour améliorer la disponibilité et la qualité des informations sur la migration.



I. OBJECTIFS



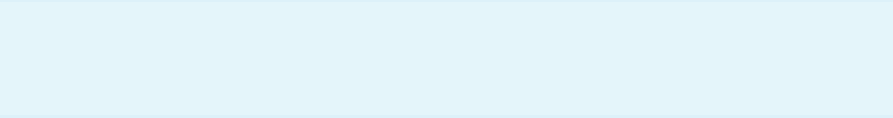
I.1. OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général de cette étude est de mettre à la disposition des autorités des informations actualisées qui serviront de base à l'élaboration d'une stratégie standardisée pour la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données sur la migration en vue de disposer des données factuelles pour l'élaboration de politiques migratoires tant au niveau national qu'au niveau de la sous-région.

I.2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

De manière spécifique, il s'agit de :

- Effectuer une analyse de l'organisation et du fonctionnement des structures intervenant dans la production et la gestion des données sur les migrations ;
- Faire l'état des lieux des sources de données disponibles pour l'analyse des migrations en Côte d'Ivoire ;
- Analyser les processus de collecte des données et le niveau de prise en compte de la migration dans les productions statistiques des acteurs clés ;
- Évaluer la qualité des données disponibles, ainsi que la vraisemblance des indicateurs élaborés avec ces données ;
- Examiner le mode de gestion des bases de données et les procédures de traitements ;
- Identifier le niveau de diffusion et l'utilisation des données produites ;
- Identifier les forces et les faiblesses du système statistique national ;
- Faire des recommandations visant à améliorer le système de production et d'analyse des données sur la migration.



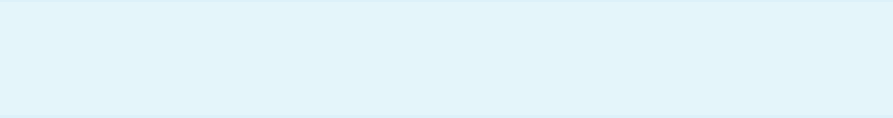
II. MÉTHODOLOGIE



L'évaluation du système national de production et d'analyse des données migratoire a été effectuée à travers une situationnelle. Cette analyse situationnelle s'est intéressée aux activités menées aussi bien par les structures étatiques que par les ONG et autres organismes internationaux en matière de production, d'analyse et de diffusion des données sur les migrations.

De façon concrète, plusieurs techniques de recherche sont développées. D'abord, la recherche a débuté par une revue documentaire. Cette première approche a servi à passer en revue les différents questionnaires, les rapports d'analyse des grandes opérations de collecte réalisées, les rapports d'activités, ainsi que les plans stratégiques des structures touchant directement la question de la migration. La seconde approche est la réalisation d'entretiens avec des personnes ressources issues des structures publiques ainsi que des partenaires au développement travaillant sur les questions liées à la migration. Un questionnaire semi-structuré, adapté selon le type de structure a servi de support de collecte. Il s'agit du questionnaire producteur de données d'enquête et recensement, du questionnaire des structures de recherche, du questionnaire des structures travaillant avec les données saisies aux frontières et du questionnaire des administrations publiques et privées. À l'issue de la collecte, les questions fermées ont fait l'objet de saisies dans le tableur Excel pour la production des principaux résultats de l'étude de terrain. Quant aux questions ouvertes elles ont été traitées par la technique d'analyse de contenu.

La technique utilisée est une analyse SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) ou AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces). Cet outil d'analyse combine l'étude des forces et des faiblesses du système de collecte des données migratoire avec celle des opportunités et des menaces qui pourraient entraver ce système afin d'aider à la définition d'une stratégie claire d'amélioration.



III. ÉTAT DES LIEUX



III.1. SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL (SSN)

La volonté de l'État de Côte d'Ivoire de jouer pleinement son rôle dans la production de statistiques, s'est traduite par la création d'un cadre institutionnel et organisationnel du Système Statistique National (SSN) à travers l'adoption et la promulgation d'une loi statistique nationale. Ce cadre est constitué de l'ensemble des acteurs qui participent à la collecte, au traitement, à l'analyse et à la diffusion de l'information statistique.

L'examen du SSN se fera sous trois angles, (i) sur plan institutionnel et réglementaire, (ii) au niveau des ressources humaines et de la formation et (iii) au niveau matériel et financier.

III.1.1. Organe du Système Statistique National

Au niveau institutionnel et réglementaire, les Gouvernements respectifs ont adopté de façon progressive des projets de loi et signé des décrets qui ont donné une vision précise du SSN. D'abord, le projet de loi sur la statistique adopté en Conseil des Ministres du 23 avril 2009 en remplacement de la loi française n°51-711 du 7 juin 1951 portant sur l'obligation de réponse, la coordination et le secret en matière statistique et a prévu de créer le Conseil National de la Statistique (CNS) comme organe de concertation permanente et d'orientation générale de la politique statistique de la nation.

Ensuite le décret n°2012-1159 du 19 décembre 2012 portant institution d'un département en charge de la planification et des Statistiques au sein des ministères pour assurer la production des statistiques sectorielles, la conception et la mise en œuvre des études sectorielles entre autres. Enfin la loi n°2013-537 du 30 juillet 2013 portant organisation du Système Statistique National, dont l'article 21 définit les organes. Ces organes sont :

- Le Conseil National de la Statistique (CNStat) ;
- L'Institut National de la Statistique (INS) ;
- Les Services chargés de la Statistique des Ministères, des Organismes Publics et Parapublics et les Services chargés des activités de production et de diffusion des statistiques, placés auprès des organismes privés ayant une mission de service public ;
- Les Instituts et Établissements de Formation des Statisticiens et des Démographes.

En outre, son secrétariat est animé par la Division de la coordination statistique du Département de la coordination statistique et des relations extérieures de l'INS.

III.1.2. Ressources humaines et formation

L'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan et l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) de Yaoundé, ont permis au SSN de disposer d'une masse importante de statisticiens et démographes outillés pour l'ensemble des travaux et opérations statistiques. L'ENSEA, est un Établissement d'Enseignement Supérieur et de Recherche dont la vocation principale est d'assurer la formation des statisticiens africains. Elle a formé à cet effet depuis sa création en 1961 un grand nombre d'agents et de cadres de haut niveau dans les filières AT, AD, ITS, ISE, et la filière du DESS pour la formation des professionnels tant pour la Côte d'Ivoire que pour d'autres pays.

Quant à l'IFORD, il a pour principales missions la formation de spécialistes en sciences de la population, la recherche sur les problèmes de population et l'appui technique aux pays membres et aux partenaires. Il a formé plus de 70 démographes ivoiriens.

En plus de ces deux principaux établissements, on peut aussi citer l'université catholique de Louvain, l'université de Montréal et l'université Paris Sorbonne Panthéon qui forment en général à la thèse ou à des programmes spécialisés de démographie et qui ont accueilli de nombreux étudiants ivoiriens.

III.1.3. Ressources matérielles et financières

Les ressources matérielles et informatiques varient fortement d'une institution à l'autre. On note que dans l'ensemble, toutes les institutions utilisent les systèmes d'exploitation Microsoft. Les matériels et équipements utilisés pour la gestion des données de migration servent aussi aux autres activités.

Aussi, il ressort que les structures ne disposent que d'une quantité limitée de matériels et de logiciels spécifiques à la gestion et l'analyse des données migratoires. L'INS en sa qualité d'organe principale du SSN dispose d'un nombre important de logiciels et de matériels informatiques pour le traitement des données. Cette ressource détruite lors de la crise post-électorale de 2010, a été renouvelée à l'occasion du recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2014.

En ce qui concerne les autres structures, elles ne disposent d'aucun logiciel spécialisé dans le traitement informatique de l'information. Les structures dont l'activité principale n'est pas la production de données disposent du matériel de type léger pour la gestion et le traitement des données.

Le tableau 1 ci-après présente la liste de quelques institutions avec le matériel et les logiciels qu'elles utilisent. Il ne s'agit pas du matériel spécifiquement utilisé pour la gestion des données de migration mais de l'ensemble du matériel et des équipements disponibles quel que soit son domaine d'utilisation au sein de l'institution.

Tableau 1 : Ressources matérielles des structures

Structure	Nombre de Serveur	Site Web	Logiciels pour le traitement et la gestion des données
Institut National de la Statistique	11	www.ins.ci	SQL Server, Cspro, SPSS, STATA, Toolkit, Stata transfert, Microsoft Office
Office Nationale d'Identification	01	www.oni.ci	SQL Server
Agence Emploi Jeunes	03	www.emploijeunes.ci	MySQL, Hyper file, SPSS, STATA, Microsoft Office
Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur	00	www.diaspora.gouv.ci	Microsoft Office
École Nationale Supérieure de la Statistique et de l'Économie Appliquée	00	www.ensea.ed.ci	Cspro, SPSS, STATA, R, Microsoft Office, sphinx, Nvivo,
Service d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides	01	www.saara.gouv.ci/	SQL server, Microsoft Office
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)	01	www.unhcr.org	SQL server, Microsoft Office
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	01	www.iom.int	SQL server, Microsoft Office

Quant aux ressources financières, elles proviennent de diverses sources. Toutefois, on note une forte implication des Partenaires Techniques et Financiers dans le financement des activités statistiques des structures publiques. En effet, les opérations de collecte réalisées par l'INS sont dans leur totalité cofinancées par l'État de Côte d'Ivoire et ses partenaires techniques et financiers à savoir : la Banque mondiale, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau international du Travail (BIT), etc.. La production de données statistiques par l'administration publique se faisant dans le cadre de leurs activités régaliennes est financée majoritairement par l'État.

III.2. PRATIQUES ACTUELLES

Pour faire face aux différentes missions, les structures s'appuient sur des mécanismes propres à leurs ressources humaines, matérielles et financières.

L'Institut National de la Statistique (INS) reste le principal organe de production, d'analyse et de diffusion de l'information statistique sur le territoire ivoirien. Ces informations couvrent les domaines macroéconomique, sectoriel, démographique et social. Cette production de statistiques se fait sur une thématique bien précise à la demande d'un commanditaire qui en est le principal bailleur de fonds. Au cours de ces opérations, l'INS réalise : (i) la collecte de données, (ii) les traite, les analyse et les met à la disposition du commanditaire avant tous autres demandeurs.

L'École Nationale Supérieure de la Statistique et de l'Économie Appliquée (ENSEA) a pour principale vocation la formation des cadres statisticiens en Côte d'Ivoire. En plus de cette mission, elle fait de la Recherche appliquée dans les domaines de la méthodologie, de la collecte, du traitement et de l'analyse de l'information statistique. Par ailleurs, elle dispose d'une équipe opérationnelle qui réalise des opérations de collecte à la demande des partenaires financiers.

En plus de ces deux structures qui produisent des statistiques pour mettre à la disposition des utilisateurs, les autres organisations disposent de mécanismes internes pour l'élaboration de leurs statistiques. Il s'agit de certaines administrations publiques, organisations non gouvernementales nationales et internationales.

La Direction de l'Observatoire de l'Emploi et des Métiers (DOEM) créée en juillet 2016 au sein du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale (MEPS) est en cours d'opérationnalisation. Elle chargée principalement des missions d'observatoire de l'emploi et des métiers (analyse et diffusion des informations sur le marché du travail et les métiers, études de bassins d'emploi, renforcement de la professionnalisation des acteurs de la relation emploi-formation, etc.). Une autre direction de ce ministère, la Direction du Suivi et Évaluation de la Politique de l'Emploi (DSEPE), élabore aussi des statistiques sur l'emploi (essentiellement le Tableau de bord Emploi) sur la base : (i) des enquêtes, (ii) des recensements, (iii) des enregistrements des employés à la CGRAE ou à la CNPS.

L'Agence Emploi Jeunes collecte des informations à travers ses dispositifs d'enregistrement des non ivoiriens demandeurs d'un contrat de travail et du guichet unique de l'emploi. Cependant les bases de données issues de ces dispositifs ne font pas encore l'objet d'exploitation statistique. Les statistiques élaborées dans ce département sont faites sur la base des enquêtes emplois en Côte d'Ivoire.

La Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur (DGIE) du Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur dispose des informations fournies par les consulats et les ambassades à l'étranger. Par ailleurs, pour l'heure la DGIE ne dispose d'aucun mécanisme de collecte et d'analyse de l'information, plus particulièrement celles qui concernent les migrants.

L'Office National d'Identification (ONI) s'occupe, en plus de l'identification des nationaux par l'établissement des cartes nationales d'identité, de l'identification des ressortissants hors CEDEAO à travers la Direction de l'Immigration et de l'Émigration. Lors de ces opérations d'identifications, des informations sont saisies sur les immigrants qui se présentent aux différents points d'enrôlement.

La Direction de la Police des Frontières (DPF) et la Direction de la surveillance du Territoire (DST). La direction de la police des frontières contrôle et enregistre les identités des individus qui rentre et sortent de la Côte d'Ivoire. Quant à la DST, elle délivre les visas de sortie du pays. À cet effet, elle centralise, les informations relevées sur les demandeurs de visa de sortie et les détenteurs du visa de sortie. Ces activités sont réalisées dans le seul but d'assurer la sécurité nationale sans aucune collaboration avec les autres structures nationales intervenant sur les questions migratoires.

Le Service d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides (SAARA) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) exercent leurs attributions dans le domaine des migrations forcées vers la Côte d'Ivoire et hors du pays. En effet, ils s'occupent de la gestion et la protection des réfugiés vivant en Côte d'Ivoire, leur rapatriement vers leur pays respectif et celui des ivoiriens réfugiés à l'étranger en Côte d'Ivoire. Ils œuvrent également pour des anciens réfugiés de retour au pays, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des apatrides ou des personnes dont la nationalité est controversée. À travers ces opérations ils collectent des informations sur leurs groupes cibles.

Les centres de recherche disposent d'unités d'enseignement sur les migrations et les interrelations avec la géographie, l'économie et la sociologie. Ils forment aussi des étudiants des niveaux Master et Doctorat spécialisés sur les questions migratoires. Par ailleurs, des opérations de collecte de données sont faites par les étudiants et les enseignants dans le cadre des travaux de recherche. Ces opérations sont financées sur fonds propre des intéressés eux-mêmes. Cette situation impose aux chercheurs à se limiter aux zones d'étude plus petites afin de supporter financièrement la collecte des données.

III.3. MANDAT DES INSTITUTIONS

Le Système Statistique National a pour principales missions de : (i) promouvoir, développer et coordonner l'activité statistique nationale, (ii) harmoniser les concepts, nomenclatures et méthodes de production, (iii) garantir la fiabilité, la qualité et la sécurisation des statistiques, (iv) assurer la diffusion des statistiques produites et (v) promouvoir la culture statistique. Par ailleurs, plusieurs autres structures dont les missions (conf Annexe 2) ne sont pas directement liées à des activités de production de données font de la collecte d'informations en rapport avec les migrations l'une de leurs principales actions.

III.4. PRODUCTION ET GESTION DE DONNÉES

Cette section examine tour à tour les questions de production, de gestion, d'utilisation et de dissémination des données migratoires. Cela se fera en identifiant (i) les sources de données (ii) les possibilités de production d'indicateurs sur les migrations (iii) leurs qualités et fiabilités (iv) leurs disponibilités (v) l'analyse des données et production de rapports (vi) leur accessibilité et partage des données (vii) leur périodicité et promptitude (viii) leur dissémination (ix) leur adéquation avec les besoins et enfin (x) les priorités des utilisateurs.

III.5. SOURCES DE DONNÉES SUR LA MIGRATION

Depuis son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans la perspective de disposer de données actualisées dans tous les domaines pour une planification efficace du développement. C'est dans cette dynamique qu'elle réalise depuis lors plusieurs opérations de collectes à travers l'Institut National de la Statistique, les instituts de recherche et de formation, et l'administration

publique. À cet effet, le pays a réalisé des recensements, des enquêtes, et fait la collecte de données administratives. Ainsi, les potentielles sources de données sur les migrations internationales et internes identifiées sont :

1. Les Recensements généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) ;
2. les Enquêtes auprès des Ménages ;
3. Les relevés administratifs.

III.5.1. Recensements généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH)

Quatre Recensements Généraux de la Population ont été réalisés en 1975, 1988, 1998 et 2014. Dans ces RGPH, la sous-préfecture a été considérée comme découpage territoriale de référence pour saisir les migrations des individus.





















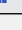




En 1975, la Côte d'Ivoire a réalisé à travers la Direction de la Statistique du Ministère de l'Économie et des Finances son premier Recensement Général de la Population (RGP). De type léger, ce recensement n'a pas abordé les variables de la dynamique démographique. La seconde opération de collecte du genre a été le premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 1988 par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité nationale du Ministère chargé de l'Économie, des Finances, du Commerce et du Plan. Elle a intégré en plus, des variables d'analyse de la migration prise en compte en 1975, le lieu de résidence à une date donnée.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998, a été réalisé par l'Institut National de la Statistique (INS). Il a abordé la migration avec les mêmes variables que celui de 1988.

La dernière opération du genre est le RGPH-2014 réalisé par l'Institut National de la Statistique. Les migrations y ont été abordées de façon plus large, en prenant en compte, l'émigration (les départs de la Côte d'Ivoire au cours des cinq dernières années ayant précédées la collecte) en plus de l'immigration.

En somme comme le montre le tableau 2, les quatre recensements constituent des sources de données importantes pour l'analyse des migrations en Côte d'Ivoire.

Tableau 2 : Liste des variables permettant de saisir les migrations selon les quatre recensements

Variables d'analyse des migrations	RGP-1975	RGPH-1988	RGPH-1998	RGPH-2014
Les migrations des résidents				
La situation de résidence				
Le lieu de résidence				
Le lieu de naissance				
Le lieu de résidence à une date donnée (au cours des 12 derniers mois)				
Déplacements du fait des crises sociopolitiques				
Départ de la Côte d'Ivoire des cinq dernières années				
Nombre de départ dans le ménage				
Date de départ				
Pays de destination				
Principal motif du placement				


































III.5.2. Enquêtes ménages

La Côte d'Ivoire a réalisé plusieurs enquêtes ménages d'envergure nationale, regroupées en deux catégories : les enquêtes ponctuelles (l'enquête sur les migrations en 1993) et les enquêtes périodiques. Il s'agit entre autres des opérations suivantes :

- ✓ Les Enquêtes Démographique et de Santé (EDS) ;
- ✓ Les Enquêtes par grappes à Indicateurs multiples (MICS) ;
- ✓ Les Enquêtes Niveau de Vie (ENV) ;
- ✓ L'Enquête Nationale Sur la Situation de l'Emploi et du Travail des Enfants (ENSETE) ;
- ✓ Les Enquêtes Nationales sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel (ENSESI) ;
- ✓ L'Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation ;
- ✓ L'Enquête Permanente auprès des ménages ;
- ✓ L'Enquête démographique à passages répétés.

Ces opérations abordent différemment les variables d'analyse de la migration. L'Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation réalisée en 1993 est la seule à être entièrement dédiée à la migration. L'examen du tableau 3 révèle que les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) et les Enquêtes par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS) ne collectent pas les variables clés permettant d'analyser les migrations. En ce qui concerne les Enquêtes Niveau de Vie des ménages, seule la plus récente réalisée en 2015 n'a pas pris en compte les variables d'analyse des migrations. Quant aux enquêtes sur l'emploi dont la plus récente date de 2016, la collecte des variables permettant d'appréhender les migrations est effective.

Tableau 3 : Prise en compte des variables de mesure des migrations selon le type d'enquête

	EDS-1994 EDS-1998, EDS-2012 EIS-2005	MICS (1996, 2000, 2006, 2012, 2016)	ENV 1995, 1998, 2002, 2008	ENV 2015	ENSETE-2013	ENSESI-2016
Les migrations des résidents						
La situation de résidence						
Le lieu de résidence au moment de l'enquête						
Le lieu (pays) de naissance						
La durée de résidence au lieu de résidence actuel						
Le lieu de résidence précédant						
La nationalité						
Motifs du déplacement						
Départ de la Côte d'Ivoire sur une période donnée						

III.5.3. Relevés administratifs

Les relevés administratifs sont les données collectées par les structures dans la réalisation de leurs activités. L'enquête auprès des structures a permis d'identifier les sources de données migratoires suivantes :

- ✓ Les bases de données de la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale (CNPS) sur la déclaration des travailleurs et des demandeurs de prestations familiales ;
- ✓ La base de données de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État (CGRAE) ;
- ✓ Les bases de données des non ivoiriens demandeurs d'un contrat de travail et celle du guichet unique de l'emploi ;
- ✓ La base de données de la Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur (DGIE) constituée avec l'aide des consulats et des ambassades à l'étranger ;
- ✓ La base de données issue de l'identification des ressortissants hors de la zone CEDEAO constituée par l'Office National d'Identification ;
- ✓ La base de données de la police des frontières ;
- ✓ Les bases de données du Service d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides (SAARA) et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) sur les rapatriés et les demandeurs d'asile ;
- ✓ La base de données des personnes secourues lors des opérations humanitaires de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

III.6. POSSIBILITÉS DE PRODUCTION D'INDICATEURS SUR LES MIGRATIONS

Dans cette section, il s'agit de distinguer les variables opératoires, c'est-à-dire celles qui figurent dans les questionnaires, rapports et dictionnaires de variables. D'une manière générale, avec les sources de données disponibles, il est possible de produire plusieurs indicateurs pouvant renseigner sur les mouvements migratoires de la population. Ces indicateurs portent sur le statut migratoire, la typologie des migrants et les caractéristiques des migrants. En l'absence d'annuaire statistique en Côte d'Ivoire sur la migration, il n'existe pas une liste établie d'indicateurs prioritaires dans le pays.

La production d'indicateurs migratoires est fonction des variables opérationnelles disponibles dans les bases de données des opérations réalisées, tout en répondant aux besoins et aux préoccupations de chaque institution et utilisateur. Le tableau 4 ci-dessous présente de manière non exhaustive quelques indicateurs pouvant être produits à partir des ensembles de données disponibles. Il a été établi sur la base de l'exploitation des métadonnées de recensements, d'enquêtes statistiques ou de fichiers administratifs (questionnaires, rapports, dictionnaires de variables).

La construction de ces indicateurs repose sur des méthodes d'analyse démographique. Le croisement des variables « lieu de résidence actuelle » et « lieu de naissance » permet de déterminer le statut migratoire (migration durée de vie) de tous les individus. Et le croisement entre le « lieu de résidence actuel » et « lieu de résidence antérieure » permet d'identifier le statut migratoire de tous les individus et permet d'avoir une idée de la nature des mouvements migratoires effectués par les populations. On distingue ainsi les migrations de retour et les migrations récentes tant en interne qu'à l'internationale.

Tableau 4 : Liste non exhaustive des indicateurs possibles par structures selon l'ensemble des données disponibles

Institution	Ensembles de données	Indicateurs sur la migration et le développement	Catégorie de Migrants/ Migration
INS	Recensements : 1975, 1988, 1998, 2014	Effectif de la population migrante par sexe (M, F, M+F) et par âge	Population résidentes au moment du recensement
		Indice de mobilité résidentielle	
		Nombre total d'entrées et de sorties dans une unité administrative (M, F, M+F)	
		Effectif total de la population non migrante par sexe (M, F, M+F) et par âge	
		Taux de migration nette	
		Âge moyen des migrants (M, F, M+F)	
		Nombre d'immigrés internationaux par sexe (M, F, M+F) et par âge	
		Immigrants internes par sexe (M, F, M+F) et par âge	
		Émigrants internes par sexe (M, F, M+F) et par âge	
		Solde migratoire (absolu et pourcentage)	
		Migrants Interne- Inter-Régionale (M, F, M+F)	
		Immigrants du long terme (M, F, M+F)	
		Indice de rétention (M, F, M+F)	
		Effectif de la population résidente née à l'étranger (M, F, M+F)	
Immigrants actifs occupés (M, F, M+F)			
INS	Recensements : 2014	Effectif des émigrés par sexe (M, F, M+F) et par âge	Population non résidentes au moment du recensement
		Rapports de masculinité selon le groupe d'âges des émigrés des 5 dernières années	
		Effectif des émigrés récents par sexe (M, F, M+F) et par âge	
		Effectif des émigrés récents par pays de destinations (M, F, M+F)	
		Effectif des émigrés par motifs de départ (M, F, M+F)	
INS	ENV 1995,1998 2002, 2008	Proportion d'Immigrants internes par sexe (M, F, M+F) et par âge	Population résidente au moment de l'enquête
		Proportion d'Immigrants internationaux par sexe (M, F, M+F) et par âge selon le moyen de transport utilisé	
		Proportion d'Immigrants (internes, internationaux) par sexe (M, F, M+F) et par âge selon le motif du déplacement	
	ENSETE 2013	Proportion d'Immigrants internes par sexe (M, F, M+F) et par âge	
		Proportion d'Immigrants internationaux par sexe (M, F, M+F) et par âge selon le moyen de transport utilisé	
		Proportion d'Immigrants (internes, internationaux) par sexe (M, F, M+F) et par âge selon le motif du déplacement	
	ENSESI 2016	Proportion d'Immigrants internes par sexe (M, F, M+F) et par âge	
		Proportion d'Immigrants internationaux par sexe (M, F, M+F) et par âge selon le moyen de transport utilisé	
		Proportion d'Immigrants (internes, internationaux) par sexe (M, F, M+F) et par âge selon le motif du déplacement	

Institution	Ensembles de données	Indicateurs sur la migration et le développement	Catégorie de Migrants/ Migration
INS	EIMU-1993	Proportion d'Immigrants internes par sexe (M, F M+F) et par âge	Population résidente au moment de l'enquête
		Proportion d'Immigrants internationaux par sexe (M, F M+F) et par âge selon le moyen de transport utilisé	
		Proportion d'Immigrants (internes, internationaux) par sexe (M, F M+F) et par âge selon le motif du déplacement	
		Taux annuel de migration nette interne par milieu et par sexe en % (période 1988-92). Population de 15 ans et plus	
SAARA/HCR	Fichier des réfugiés	Nombre de réfugiés par nationalité (M, F, M+F) et par âge	Réfugiés
		Nombre d'arrivées de réfugiés par année (M, F, M+F) et par âge	
		Stock total d'enfants réfugiés (M, F, M+F)	
	Fichier des rapatriés	Nombre de rapatriés par nationalité (M, F, M+F) et par âge	
		Nombre de rapatriés en Côte d'Ivoire par année (M, F, M+F) et par âge	
		Nombre de rapatriés hors de la Côte d'Ivoire par année (M, F, M+F) et par âge	
		Stock total d'enfants rapatriés (M, F, M+F)	
	Agence Emploi Jeune	Fichier des demandeurs d'emploi	
Effectif des immigrants demandeurs d'emploi par profession (M, F, M+F)			
Âge moyen des demandeurs d'emploi (M, F, M+F)			
Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur (DGIE)	Le fichier sur les Ivoiriens qui passent par le processus d'enregistrement aux consulats.	Effectif des émigrés par sexe (M, F, M+F) et par âge	Ressortissants de la Côte d'Ivoire ayant été enregistrés dans les ambassades ou les consulats
		Effectif des émigrés récents par sexe (M, F, M+F) et par âge	
		Effectif des émigrés récents par pays de destinations finales (M, F, M+F)	
Office National d'identification	Registre des demandeurs de carte de séjour	Effectif des immigrants issus de la zone hors CEDEAO par sexe (M, F, M+F) et par âge	Ressortissants des pays non membre de la CEDEAO vivant en Côte d'Ivoire
		Effectif des immigrants récents issus de la zone hors CEDEAO par sexe (M, F, M+F) et par âge	
		Effectif des immigrants issus de la zone hors CEDEAO par nationalité selon sexe (M, F, M+F)	
Direction de la police des frontières	Registre des mouvements aux frontières	Flux d'entrées (M, F, M+F)	Émigrants, Immigrants et Touristes
		Flux de sorties (M, F, M+F)	
		Flux de touristes entrants	
		Flux de touristes sortants	

III.7. QUALITÉ ET FIABILITÉ

L'évaluation de la qualité et de la fiabilité des données sur les migrations s'est faite à travers les méthodes de collecte. Chaque source de données a ses forces et ses faiblesses, qui seront décrites de manière explicite. Le problème de la qualité et fiabilité des données peut être d'ordre conceptuel ou technique. L'enquête auprès des structures et l'examen des supports de collecte ont mis en évidence les points ci-après :

Les fichiers de l'agence emploi jeune : En ce qui concerne la base de données des demandeurs d'emploi, une extraction des données a montré que la variable « lieu de naissance » n'est pas renseignée. Quant à la variable « lieu de résidence », le fait que les modalités ne soient pas pré-codées rend difficile l'exploitation à des fins statistiques. Par ailleurs, au titre de l'année 2016, la base de données du guichet unique de l'emploi, ne comptait que 90 000 enregistrements de demandeurs d'emploi.

Les fichiers de la Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieurs : Les données disponibles sont celles fournies par les consulats et les ambassades à l'étranger. Ces données déjà désagrégées (par âge sexe, âge, profession, etc.) sont incomplètes car elles ne proviennent pas de toutes les représentations diplomatiques du pays à l'étranger et concernent que les individus qui se sont présentés au niveau de ces entités.

La base de données du département de l'Immigration et de l'Émigration de l'ONI : Les données du département de l'Immigration et de l'Émigration de l'ONI sont élaborées grâce aux informations collectées auprès des demandeurs du titre de séjour en Côte d'Ivoire. Le principe est que ce sont les demandeurs eux-mêmes qui viennent se faire enrôler. On note donc une absence de mécanisme de suivi des ressortissants des pays hors CEDEAO en Côte d'Ivoire pour se faire enrôler ou renouveler leur titre de séjour. Cette situation pourrait entraîner une sous-estimation de la population enrôlée.

Les données des recensements : Quatre recensements de la population ont été réalisés depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire, celui de 1975 n'a pas pris en compte le « lieu de résidence à une date donnée ». Ainsi, le statut migratoire de tous les individus ne peut pas être déterminé en raison de l'absence de cette variable. Les départs de la Côte d'Ivoire au cours des cinq dernières années ayant précédés la collecte des données du RGPH-2014 ont été saisie. Cependant ce module reste inexploitable en raison de quelques problèmes d'ordre technique.

Les données du ministère du tourisme

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) définit un touriste comme : **« une personne qui voyage ou séjourne en dehors de sa résidence habituelle sur une période de moins d'un an à des fins de loisirs ; pour affaires ou autres motifs que professionnels »**. En Côte d'Ivoire la classification des touristes se fait par plusieurs sources à savoir le formulaire de demande de visa et la fiche d'enregistrement des arrivées et des départs à l'aéroport. Les activités de production statistique sont faites par la Direction des Statistiques, du Suivi et de l'Évaluation (DSSE) à travers ses sous-directions en charge de la Collecte et du Traitement de Données et des Études et Planification de Côte d'Ivoire Tourisme. Ces données sont produites d'une part à partir des enregistrements des arrivées et des départs de l'aéroport Felix Houphouët Boigny d'Abidjan. Et d'autre part à travers les registres des centres hôteliers. Même si les variables permettant de déterminer le statut migratoire sont aussi collectées sur les touristes, elles ne sont pas adaptées à l'analyse migratoire.

III.8. DISPONIBILITÉ

Les sources de données disponibles en Côte d'Ivoire sur les migrations sont les deux derniers recensements (RGPH-1998 et RGPH-2014), l'enquête niveau de vie des ménages de 2008 et les enquêtes emploi de 2013 et de 2016. En ce qui concerne les migrations forcées les données disponibles sont celles du SAARA et du HCR, notamment les fichiers des rapatriés et ceux de réfugiés.

L'Immigration

Les données les plus exhaustives disponibles sur l'immigration et la présence d'étrangers en Côte d'Ivoire sont les Recensements de 1998 et 2014. Ces données sont disponibles à la Sous-direction informatique de la Direction des Systèmes d'Information et sauvegardées sur des serveurs sous format ASCII. Les enquêtes niveau de vie des ménages de 2002 et 2008 et l'ENSETE-2013 disponibles à la Direction des Etudes, de la Recherche et de l'Ingénierie sous format SPSS et STATA contiennent aussi les données sur l'immigration. Il y a également, la base de données de l'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel (ENSESI) de 2016, disponible à la Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales en format SPSS et STATA.

L'Émigration

Les données disponibles actuellement peuvent permettre d'étudier l'émigration d'une sous-préfecture, département ou région à une autre de la Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne l'émigration internationale, on dispose de très peu d'informations sur les tendances en Côte d'Ivoire. En effet seul le Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2014 a abordé la thématique en y consacrant une section complète dans le questionnaire. La base de données est disponible à Sous-direction informatique de l'INS, toutefois, aucune exploitation statistique de ces données n'a encore été effectuée en raison de la non exhaustivité du fichier.

Les migrations forcées

Les données disponibles sur les migrations forcées sont celles du SAARA et de l'UNHCR. Il s'agit des fichiers des rapatriés et des demandeurs d'asile obtenus par la compilation des statistiques de routine.

III.9. ANALYSES DES DONNÉES ET PRODUCTION DE RAPPORTS

L'analyse des données et la production de rapport ne sont pas toujours effectives chez les structures détentrices de données en Côte d'Ivoire. Au niveau de l'INS, principal producteur de données, l'analyse des données et la production d'un rapport sur les migrations ont été effectives qu'avec les recensements de 1988 et 1998. Le rapport thématique portant sur les migrations du RGPH-2014 est en instance de validation. Pour ce qui est des enquêtes, aucune analyse détaillée n'est faite avec les données migratoires. En effet, dans la plupart des rapports disponibles, la migration est analysée comme variable explicative et non comme une variable à expliquer.

En ce qui concerne les fichiers administratifs, il faut noter également que lorsque les données sur la migration existent, elles ne sont pas traitées et analysées pour fournir des informations statistiques sur les migrations. C'est le cas de l'ONI, de l'Agence emploi jeunes et du SAARA. Seuls les effectifs sont très souvent donnés comme informations statistiques. Quant à celles produites par la DST et la police des frontières, elles restent inexploitées à des fins statistiques pour des raisons de sécurité nationale.

III.10. ACCESSIBILITÉ ET PARTAGE DES DONNÉES

L'accessibilité et le partage des données ne sont pas toujours effectifs en Côte d'Ivoire. Les seules données qui restent accessibles au grand public sont celles des recensements et des enquêtes réalisés par l'INS. La procédure de mise à disposition consiste pour le demandeur à adresser une requête au Directeur Général de l'INS pour lui exprimer ses besoins en données. En outre, les informations partagées et accessibles sont celles publiées sur le site de l'INS ou dans les rapports d'analyse des recensements et des enquêtes. Cependant, il est à noter que les bases de données des recensements restent sans partage une propriété privée de l'INS. Quant aux bases des enquêtes, elles peuvent être partagées après la publication du rapport d'analyse. Toutefois, avec le développement du Système Intégré de Gestion des Données Sociodémographiques et Economiques (SIGDSE) dont l'accès se fait via le site de l'INS, certaines bases de données deviennent accessibles.

Du côté de l'ONI et de la police des frontières où existent des registres, les lois sont rigoureuses sur les données et l'accès à celles-ci est restreint, voire inaccessible. En effet, l'accessibilité à ces bases est régie par la loi relative à la protection des données à caractère personnel. Ces informations peuvent être mises à la disposition de demandeur si celui-ci a une autorisation préalable de l'Autorité de protection. Quant aux données dont disposent la Police des frontières et la DST, elles restent classées secrète défense et donc inaccessibles par un utilisateur à des fins statistiques. Concernant les données, où il n'existe pas de registre, il est possible d'y accéder à condition d'adresser une demande formelle à l'autorité de protection. C'est le cas des bases de données du SAARA, de l'Agence Emploi Jeunes et de la Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur.

En somme, il n'existe aucun mécanisme concret de partage ou d'échange des données migratoires hors du SIGDSE à l'INS.

III.11. PÉRIODICITÉ ET PROMPTITUDE

L'intervalle entre deux recensements est généralement de l'ordre de 10 ans. Cet intervalle de temps n'a pu être respecté entre les deux derniers recensements en raison de la crise politico-militaire qu'a traversée le pays. En plus, trop souvent, les délais d'exploitation et surtout de publication sont très longs. Ils s'étalent souvent sur plus d'un an, parfois davantage. Lorsque les résultats sont publiés, ils sont souvent totalement dépassés.

Quant aux enquêtes prenant en compte les migrations la périodicité de la production des données est tributaire de la disponibilité des ressources. Il s'agit des enquêtes niveau de vie des ménages et des enquêtes sur l'emploi.

Les fichiers du SAARA, de l'ONI et de la police de frontières sont des données de routines et donc disponibles à tous instant.

Cependant, la promptitude de ces données est assujettie au délai mis par l'Autorité de protection pour se prononcer sur la requête. Selon la loi sur la protection des données à caractère personnel, ce délai est d'au moins un mois et peut être prorogé d'un mois supplémentaire sur décision motivée de l'Autorité de protection.

III.12. DISSÉMINATION

Pour optimiser l'utilisation et maintenir la pertinence des données statistiques de l'INS, la publication et la diffusion se font sous diverses formes, notamment, les annuaires statistiques, les tableaux de bord, les dépliants, les rapports d'activités et les rapports d'études ou d'enquêtes et d'annuaire statistique. Les moyens utilisés sont : (i) son site internet (www.ins.ci), (ii) les ateliers ou les séminaires et (iii) dans la salle de documentation de l'INS. À l'INS, le service autonome de la publication et de la diffusion est dédié à cette activité. À travers ces moyens sont diffusés certains indicateurs des différentes études. Pour ce qui est des fichiers administratifs des migrations forcées, la dissémination des statistiques se fait généralement dans les rapports annuels d'activités ou autres et sur les sites internet. Exemple les données du SAARA sont accessibles à l'adresse www.saara.gouv.ci/home/saara_en_chiffres, l'adresse, <http://popstats.unhcr.org/en/overview> pour l'UNHCR et l'OIM à www.iom.int/world-migration. L'ONI et de la police des frontières, n'ont aucun cadre de traitement de leurs données à des fins statistiques et de diffusion de l'information pour un accès plus large.

III.13. BESOINS DES UTILISATEURS

Les priorités des utilisateurs en termes de données sont presque les mêmes. Il s'agit d'avoir en plus des stocks, des données spatiales désagrégées par sexe, âge et autres caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants y compris les projections de populations migrantes.

Dans les administrations, les utilisateurs pour la planification des interventions, s'intéressent principalement au nombre d'individus ayant, immigré ou émigré réparti par âge, sexe selon les zones de provenance.

Pour ce qui est du milieu de la recherche, une attention particulière est accordée à la nécessité de disposer de données permettant d'analyser les déterminants de la migration et ses interrelations avec le développement économique et social des États en tant que zones de départ, de transit et d'accueil des migrants. Ces déterminants sont individuels, contextuels, territoriaux, etc.. En effet, compte tenu des enjeux des migrations en Côte d'Ivoire, les chercheurs s'attèlent à évaluer sa contribution à la croissance économique et démographique du pays. En outre pour la réalisation d'études à des niveaux géographiques très fins, les centres de recherches (IES, IGT, CIREs, etc.) expriment le besoin de disposer de données migratoires sur les localités selon le milieu de résidence (urbain, rural).

Les motifs du départ sont également une priorité en termes de données à avoir aussi bien pour les utilisateurs dans l'administration que pour les chercheurs. Les utilisateurs font mention d'un besoin de connaissances techniques sur la manière d'intégrer systématiquement et à toutes les étapes du processus du développement de la question de la migration. Les autres besoins comme ceux liés à une meilleure connaissance des caractéristiques de la diaspora, en vue d'entreprendre des actions pour améliorer leurs contributions au développement économique et social du pays ont été également mentionnés.

III.14. ADÉQUATION AVEC LES BESOINS ET SATISFACTION DES UTILISATEURS

Cette évaluation a montré d'une part un engouement réel des structures pour les données statistiques sur les migrations. L'écart entre la nature de l'activité exercée notamment des planificateurs et des chercheurs et les besoins en données statistiques, justifient cette forte sollicitation des données démographiques, à savoir les données de population désagrégées selon la région, le département, le sexe, l'âge, la localité, la nationalité, etc.. Toutefois cette sollicitation ne trouve toujours pas des réponses satisfaisantes. En effet les principaux utilisateurs que sont, les centres de recherche et l'administration publique et privée n'arrivent très souvent qu'à disposer des données sommaires en la matière et relèvent les points d'insatisfactions suivants :

- La longue durée d'attente des requêtes de demande de données ;
- L'utilisation de données caduques en raison de la rareté des enquêtes migratoires ;
- L'utilisation de données migratoires avec un nombre restreint de variables d'analyse ;
- L'analyse des émigrations quasi impossible ;
- L'achat de données à des coûts par fois exorbitants avec les producteurs.

IV. FAIBLESSES



L'examen du système de production, d'analyse et de gestion des données sur les migrations a permis de mettre en évidence ses points d'insuffisances. Ils se trouvent, en effet, tant au niveau organisationnel qu'au niveau de la production et de l'utilisation des informations statistiques sur les migrations.

IV.1. INSUFFISANCE DE LA PRODUCTION DES DONNÉES SUR LES MIGRATIONS

En Côte d'Ivoire, la production de données migratoires est arriérée sur celles des statistiques de manière générale. En effet, l'absence d'un plan directeur de production des statistiques en général et des statistiques migratoires en particulier, rend la production des statistiques migratoires tributaires des opérations ponctuelles de collecte, aussi il faut que celles-ci intègrent les variables de la migration dans les outils de collecte. Par conséquent, les statistiques sur les migrations occupent une position marginale dans les activités de production statistique au niveau de l'INS. En plus des trois derniers recensements généraux de la population et de l'habitat ainsi que quelques enquêtes auprès des ménages qui ont abordé certaines variables liées à la mobilité spatiale, les relevés administratifs devraient permettre de disposer des données routinières sur la migration nationale et internationale en Côte d'Ivoire. Malheureusement, les principaux services de l'État qui gèrent le dispositif devant servir à la collecte des statistiques de routine sur les migrations souffrent encore du manque de mécanismes opérationnels de collecte.

Au niveau des recensements, la principale lacune est celle liée à la mesure du stock des émigrés. En effet, les trois premières opérations ne se sont pas intéressées aux émigrations. Celui de 2014, a effectué une tentative de mesure de l'émigration internationale en introduisant un module sur la thématique. Cependant, jusqu'à ce jour, aucun indicateur n'a été communiqué. À ces insuffisances, s'ajoute le non-respect des intervalles de temps entre les différentes opérations de collecte, prolongeant ainsi la durée de la production des données actualisées.

Par ailleurs, bien que plusieurs opérations de collecte aient été réalisées par l'institut national de la statistique, la disponibilité des données reste encore un défi pour la Côte d'Ivoire.

IV.2. INSUFFISANCE DE L'EXPLOITATION ET DE L'ANALYSE DES DONNÉES EXISTANTES

L'analyse et l'exploitation des données demeurent une insuffisance fondamentale du système national de production et d'analyse des données migratoires. En effet, seuls les recensements ont élaboré des rapports thématiques portant sur les migrations. Quant aux enquêtes ayant abordé les migrations, aucune analyse n'a été faite et consignée dans le rapport. C'est d'ailleurs, en raison de la non-exploitation des variables sur la migration dans les ENV qui a motivé leur non prise en compte dans l'ENV 2015.

Ce constat reste aussi vrai dans les services produisant les données de routine. Les sources de données administratives ne sont pas assez analysées ni commentées pour fournir des statistiques pertinentes aux décideurs politiques afin qu'ils les prennent en compte dans le processus de planification, de développement ainsi que dans leurs décisions portant sur les migrations et le développement.

Ces services ne font également aucune exploitation et analyse des données produites. Cette lacune ne peut être levée que si le Conseil National de la Statistique intervient de manière transversale sur toutes les questions liées aux statistiques et inscrit cette préoccupation dans l'agenda statistique du gouvernement. En effet, c'est le Conseil National de la Statistique qui donne les orientations en matière de production et d'utilisation des données statistiques. L'analyse et l'exploitation des

données dont les résultats consignés dans un rapport pourraient aider la prise de décision. Cet exercice est bien réussi par les organismes internationaux élaborant des rapports qui valorisent leurs données.

IV.3. FAIBLESSE DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

La méthode généralement utilisée pour le contrôle de la qualité des données est la comparaison des indicateurs avec d'autres sources. Parlant des recensements et enquêtes, cette méthode est parfaitement appliquée pour le contrôle de la qualité. Cependant, pour les données de routine la comparaison est quasi-impossible avec les autres sources tant les méthodes et les outils de collecte diffèrent. Cette situation est principalement due au fait que la collecte se déroule principalement sur des groupes cibles différents.

L'absence institutions nationales fortes ayant en charge les questions migratoires a restreint la migration au monde de la recherche. L'une des limites du contrôle de la qualité des données est due principalement à l'absence de mécanismes de référence en matière de production statistiques migratoires avec les données administratives. Par ailleurs, en dehors de l'INS, ENSEA, les autres institutions nationales ne disposent d'aucuns personnels dotés de capacités techniques pour effectuer ce travail de contrôle de qualité.

IV.4. INSUFFISANCE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

La situation des données migratoires est fonction des moyens de production de logistiques, financiers et humains qui restent insuffisants et irréguliers.

IV.4.1. Ressources humaines

Les lacunes susmentionnées pourraient être la conséquence du manque de personnel qualifié dans les services de production de données migratoires. En effet, seuls l'INS, l'ONP et l'ENSEA, et l'Agence Emploi Jeunes ont des statisticiens et démographes dans leurs effectifs en nombre suffisant. Ces structures disposent des personnes ressources pour analyser les questions de migration.

Quant aux autres structures techniques, l'on dénombre quasiment aucun démographe et statisticien, ou de spécialiste qualifié dans les divers métiers de la statistique dans les services de collecte et d'analyse de données. En outre, pour ces personnels, il n'existe aucun mécanisme pour le renforcement des capacités et d'incitation en vue de leur pérennisation. D'une manière générale, le personnel technique n'est pas régulièrement renforcé en fonction des évolutions de la technologie et des approches de gestion des données. Alors que le besoin existe en la matière au niveau des différents services techniques. Cette situation limite les capacités de production de données de qualité notamment celles relatives aux migrations.

Par ailleurs, si beaucoup d'efforts ont été faits pour la formation et le recrutement de statisticiens et de démographes, les effectifs restent insuffisants dans certaines structures en raison du manque de mesure adéquate de stabilisation des ressources humaines. Cela est principalement lié à l'absence de plans de carrières et le faible niveau de rémunération des ressources humaines statisticiennes et démographes.

Pour pallier l'impossibilité de maintenir le personnel technicien, les tâches d'analyse de données sont dévolues aux informaticiens qui, bien qu'ayant de solides connaissances en informatique, restent limités en analyse de données surtout pour des domaines aussi techniques comme les migrations.

IV.4.2. Ressources financières

Le financement de la production de statistiques sur les migrations provient de plusieurs sources, interne et externe.

Le financement de l'État est principalement affecté à la réalisation des recensements et au fonctionnement des structures. Au niveau des grandes enquêtes par sondage, le financement provient généralement des bailleurs de fonds extérieurs. Ainsi, les informations collectées sont généralement alignées sur les besoins des principaux bailleurs. Cette situation crée des déficits dans certains domaines, notamment celui de la migration où il n'existe aucun bailleur pour supporter la collecte de données. L'un des problèmes qui minent la production des statistiques migratoire dans les services publics est le niveau de rémunération proposé. Ce niveau très peu attrayant pour maintenir le personnel technicien dans ces services de production statistique.

IV.4.3. Ressources matérielles

Le manque de matériel est aussi un autre problème qui contrarie la production et l'analyse des données sur les migrations. En effet, en dehors de l'INS qui dispose de serveurs et des versions récentes des logiciels de traitement acquis dans le cadre de certains projets, la plupart des services surtout étatiques ne dispose d'aucuns serveurs pour la sauvegarde et l'archivage de leurs données. En outre, bien que toutes les structures soient passées au système de collecte numérique, les logiciels utilisés restent les plus élémentaires (Excel et Word). Ainsi, les services à mesure de produire de statistiques migratoires ne sont pas dotés d'équipements adéquats pour la collecte, le traitement, l'analyse, la diffusion et le stockage de données. Quant aux outils de collecte, ils restent à améliorer pour la prise en compte de tous les aspects de la migration ou du moins les variables essentielles.

IV.5. INADAPTATION OU NON OPÉRATIONNALISATION DE LA LÉGISLATION ET DU CADRE LÉGAL

La loi statistique donne un ensemble de textes pour organiser afin d'améliorer la production et la diffusion des données statistiques en général et sur les migrations en particulier. Cependant, au niveau national, il n'existe aucun cadre de coordination institutionnelle des activités en matière de statistiques sur les migrations. Les migrations sont traitées par un grand nombre de structures nationales et internationales. Et pour la coordination, aucune structure n'a le mandat de superviser et d'organiser la prise en compte des migrations en Côte d'Ivoire. On peut noter, par exemple, l'absence de volonté politique pour adapter les lois aux pratiques. En effet, la fonction statistique ne fait pas partie des fonctions fondamentales de l'Administration ivoirienne et la production statistique dans le pays est en général orientée vers les besoins des bailleurs de fonds.

En outre, le système national de production de données migratoire est caractérisé également par une juxtaposition de structures indépendantes de production de statistiques au lieu d'une complémentarité dans la production. Bien que la loi statistique nationale donne un statut juridique au système statistique national, ses différentes composantes sont régies par des textes totalement indépendants, entraînant une absence de liens organiques entre l'organe central, l'INS, et les organes responsables des statistiques sectoriels.

Enfin, il ressort de cette étude que le Système Statistique National établi par la loi n°2013-537 du 30 Juillet 2013 portant organisation du système statistique national n'est ni fonctionnel, ni opérationnel malgré des efforts de sa mise en œuvre.

IV.6. ABSENCE D'UN DISPOSITIF DE PARTAGE DES DONNÉES

Le partage des données entre administrations, entre utilisateurs et producteurs permet de créer des systèmes plus complets. Les agents publics gagnent donc à adosser leur travail aux données produites par d'autres agents pour des missions proches. En principe toutes les données produites ou détenues par l'administration qui entrent dans le champ des données publiques doivent être partagées, gratuitement, et librement réutilisables, ce qui n'est pas le cas en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, les données relatives aux sujets humains et d'autres données personnelles font l'objet d'un accès limité en vertu de la législation nationale de protection de la confidentialité et de la vie privée. Il convient, toutefois, que les détenteurs de ces données envisagent des procédures d'anonymisation ou de confidentialité permettant d'assurer un niveau de confidentialité satisfaisant afin de préserver autant que possible l'utilité des données. Cette disposition qui pourrait permettre d'avoir accès aux données de la police des frontières et celles de l'ONI n'est pas mise en pratique.

Toutefois, les informations nominatives, personnelles protégées par la loi (secret de la défense nationale par exemple) sont exclues du champ des données susceptibles d'être rendues publiques, sauf disposition légale ou réglementaire contraire. À ce niveau, la véritable inquiétude reste le délai de traitement d'une requête qui va d'un mois ou plus.

V. FORCES

Le principal acquis en matière de production de données sur les migrations est l'existence même de la loi instituant le CNSat en tant que référence qui donne une vision globale et les attentes du SSN.

En outre, il constitue un cadre de consultation permettant de mobiliser des financements et un cadre d'impulsion pour la planification et la programmation des activités en vue d'améliorer les statistiques dans les domaines déficitaires comme la migration.

La nouvelle loi statistique et ses textes d'application permettront de définir les rôles de l'INS et de chaque structure productrice de données. Elle permettra également une production régulière de rapport sur les activités statistiques menées par les différents acteurs.

La mise en application effective de cette loi renforcera les ressources humaines, le financement et l'appui technique des sectoriels en vue d'une amélioration de la production des annuaires et des tableaux de bord dans tous les domaines dont notamment celui de la migration.

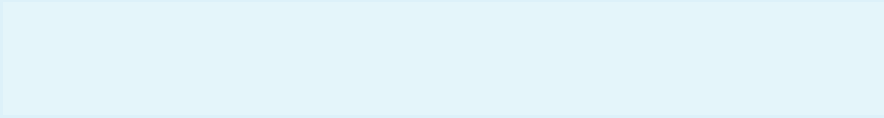
En matière de ressources humaines, l'existence de l'ENSEA à Abidjan et de l'IFORD à Yaoundé (au Cameroun), établissements de formation de référence des statisticiens et des démographes et l'enseignement de la statistique dans la plupart des universités et des grandes écoles demeure un atout pour la production de statistiques migratoires. D'autres établissements de formation des démographes existent tels que le Centre International de Formation et de Recherche en Population (CIDEP), l'Institut de Démographie de l'Université Catholique de Louvain en Belgique et le Département de Démographie de Montréal au Canada (pour la thèse).

La notoriété de l'INS pour sa rigueur dans la conception et l'élaboration des méthodologies d'enquête (échantillonnage, outils de collecte), le traitement et l'analyse des données ne fait aucun doute au niveau national. À cet effet, il dispose d'un personnel qualifié et expérimenté et de moyens matériels suffisants. De plus, sa représentation en région est un atout considérable qui assure une bonne couverture du territoire national dans la conduite des opérations statistiques.

En résumé, les principales forces qui peuvent être évoquées sont :

Volonté politique marquée par l'adoption de la nouvelle loi statistique et l'implication de l'État dans le financement des activités statistiques ;

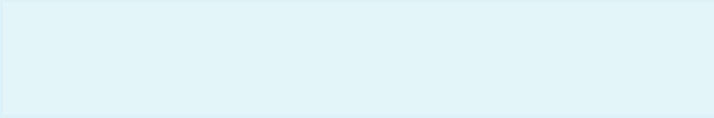
- Le renouvellement du schéma directeur de production statistique ;
- Amélioration du cadre institutionnel avec l'existence de textes qui consacrent l'organisation du secrétariat permanent du conseil national de la Statistique et le fonctionnement réel du CNSat et de ses commissions spécialisées ;
- Développement et amélioration de la production statistique au niveau sectoriel et déconcentré notamment dans les directions régionales de l'INS.



VI. OPPORTUNITES

De nombreuses opportunités existent pour améliorer la production de statistique migratoire. Ces opportunités sont entre autres :

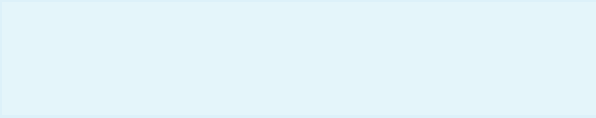
- La mise en application effective de la loi Statistique Nationale ;
- La mise en œuvre du décret 2012-1159 du 19 décembre 2012 instituant un Département en charge de la Planification et des Statistiques au sein des Ministères ;
- La mise en œuvre du PND qui peut jouer un rôle catalyseur pour l'adoption de la loi sur la statistique et permettre de disposer de ressources financières pour les productions et les publications spécialement celles afférentes aux migrations ;
- L'achèvement de la politique de décentralisation à travers la mise en place et le fonctionnement effectif des Conseils Régionaux ;
- Le positionnement de la question migratoire au centre du débat international motive le financement de recherches factuelles et donc la production de statistiques sur le phénomène ;
- La participation de la Côte d'Ivoire au projet Soutien à la libre circulation des personnes et migration en Afrique de l'Ouest (FMM Afrique de l'Ouest) peut permettre de créer un cadre fédérateur pour la production et l'analyse de statistique migratoires ;
- La cartographie de la diaspora peut permettre d'avoir des statistiques sur les ivoirien vivant à l'extérieur ;
- La mise en place de l'observatoire pour le suivi du dividende démographique peut servir de cadre pour rendre disponible en temps voulu les données migratoires ;
- Un climat propice au renforcement des capacités des acteurs clés du SSN, créé sur le plan international par de nombreuses initiatives internationales (OIM, CEDEAO, AFRISTAT, BAD, UNFPA, etc.) pour améliorer la production statistique en général et en particulier les statistiques migratoires ;
- La mise en place dans les centres de recherche de mécanismes de centralisation des bases de données des différentes études conduites par les chercheurs et les étudiants dans les unités de recherche universitaire.



VII. MÉNACES

Les principales menaces de la production de statistiques migratoires sont essentiellement celles qui proviennent de l'environnement institutionnel, des ressources financières et du fonctionnement des acteurs clés de production de statistiques migratoires :

- Dépendance des activités statistiques des financements extérieurs ;
- La non mise en œuvre de la loi sur la statistique qui constitue un point critique et la difficulté à cerner la part du budget alloué aux activités statistiques des services statistiques sectoriels ;
- L'absence des cadres supérieurs statisticiens et Démographes des services publics intervenant sur les questions migratoires ;
- À ces menaces s'ajoute le dysfonctionnement du CNSat qui n'a tenu aucune réunion depuis sa création ;
- Absence de cadre de gestion coordonnée de la migration peut créer un déficit de développement de la statistique sur la question.



VIII. DÉFIS

Pour mettre à la Côte d'Ivoire de disposer de données de qualité et actualisées sur les flux migratoires dans le pays, plusieurs défis restent à relever. Cependant, les principaux sont :

Défis liés au cadre légal et institutionnel :

La non application de la loi statistique nationale laisse toujours d'actualité le défi de la coordination et du développement des statistiques nationales et particulièrement des statistiques migratoires. La mise en œuvre partielle du décret 2012-1159 du 19 décembre 2012 instituant un Département en charge de la Planification et des Statistiques au sein des Ministères met en évidence le défi de la production décentralisée des statistiques.

Défis liés aux ressources humaines :

L'administration est victime de la fuite « des cerveaux » en masse et les experts statisticiens et démographes font partie des corps les plus concernés. L'absence d'une politique des ressources humaines pour pallier à l'insuffisance du nombre de statisticiens et de démographes qualifiés afin d'offrir des conditions de travail et des plans de carrière attractifs en est l'une des principales causes. Cette situation pose donc le défi de la valorisation de la fonction de statisticien et de démographe, à travers l'amélioration des conditions de travail et salariales dans les services publics et l'organisation de concours spéciaux pour les statisticiens et les démographes.

Défis liés à la mobilisation des ressources financières:

La production de données statistiques nécessite en général des ressources énormes. Toutefois, les ressources allouées ne couvrent pas la production de statistiques dans tous les domaines. Cela met en évidence les défis de la mise en place d'un mécanisme de financement pérenne de l'INS et des services en charge de la production des statistiques sectorielles pour la réalisation d'opérations et travaux statistiques avec un accent particulier sur les secteurs déficitaires dont celui de la migration. Le second défi lié à la mobilisation des ressources financières est la mise en place d'un Fonds National de Développement durable de la Statistique d'une manière générale (FNDS) et particulièrement les statistiques migratoires.

Défis liés à la production et la gestion de statistiques :

Le renforcement de l'assistance technique de l'INS aux services en charge de la production de statistiques sectorielles reste l'un des défis pour améliorer la production des statistiques migratoires à partir des données sectorielles.

Concernant la gestion des données issues des études et enquêtes, il ressort que celles-ci ne sont pas compilées dans une base unique à l'INS. Elles sont dispersées dans les différents départements de production. Cette insuffisance ne favorise pas la mise sur pied d'un répertoire des sources de données. Ainsi, le défi lié à la création d'un entrepôt de données unique pour la centralisation des bases de données des enquêtes.

Par ailleurs, aucun mécanisme ne permet d'identifier les besoins réels du pays en informations statistiques sur les migrations. La production des données se fait au cas par cas selon la nature des besoins des bailleurs de fonds.

Défis liés à la diffusion et à la communication :

La diffusion et la vulgarisation des données tant au niveau de l'INS qu'au niveau des ministères sectoriels et des structures spécialisées, productrices de données demeurent le défi fondamental de l'existence d'un cadre réglementaire du partage et de l'accessibilité des données migratoires. Les rapports à partir des données sectorielles, sensés fournir aux utilisateurs des informations sur la situation migratoire dans les domaines spécifiques sont inexistantes.

CONCLUSION

Le paradigme de la migration se présente en Côte d'Ivoire sous deux tableaux. Le premier est relatif à la maîtrise des mouvements migratoires en Côte d'Ivoire sachant que ceux-ci s'inscrivent dans un ensemble de mouvements qui prennent leurs sources à l'extérieur du pays. Le second porte sur la disponibilité de données fiables et actualisées pour éclairer la prise de décision sur la question de la migration.

À l'issue de cette étude d'évaluation du système de production et d'analyse des données sur les migrations en Côte d'Ivoire, il convient de retenir que ce dispositif n'existe presque pas car les interventions ne convergent pas toutes vers le même but, à savoir la production de statistiques migratoires.

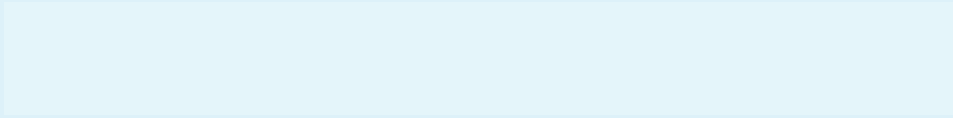
En ce qui concerne les aspects institutionnels, aucun organe national ne fait de la production de statistiques sur les migrations une priorité. Ce qui conduit à un déséquilibre entre l'offre et de la demande. En effet, la demande s'exprime en termes de statistiques détaillées par sexe, âge, espace géographique, etc., pour nourrir la recherche et les plans de développement. Quant à l'offre, elle met l'accent sur des données agrégées, parcellaires et non régulières. Elle provient des enquêtes, des recensements et d'autres sources administratives. Nonobstant ces sources, seules les données des recensements sont exploitées pour la production d'indicateurs statistiques sur les migrations.

L'analyse critique du Système a révélé une absence de coordination des opérations de production de statistiques migratoires. Cette situation a créé de grosses lacunes dans la production, la disponibilité et la diffusion de l'information migratoire. La non application des lois portant organisation du Système Statistique National et celle portant institution d'un Département en charge de la Planification et des statistiques au sein des ministères ont accentué le dysfonctionnement de l'appareil statistique national.

Par ailleurs, le Système Statistique National dispose d'une compétence avérée dans la production et la diffusion des données statistiques des actions déjà réalisées. Des dispositifs intégrés de certains départements ministériels rendus accessibles aux techniciens statisticiens et démographes constitueraient des atouts d'amélioration de la production de données migratoires.

Les faiblesses de ce système résident d'une part, dans le manque de renforcement de capacité au niveau de certaines structures productrices de statistiques et de certains départements ministériels ne disposant pas encore de services statistiques ou mal équipés pour la réalisation d'activité de production de statistique. D'autre part, l'insuffisance de moyens financiers ne permet pas l'incitation et la pérennisation du personnel technicien et l'élaboration d'un plan de collecte de données selon les besoins nationaux en matière de collecte de données migratoires.

Au regard de toutes ces préoccupations et afin d'assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de statistiques migratoires et de rendre les données accessibles, sont formulées les recommandations suivantes :



RECOMMANDATIONS

À l'endroit de l'INS

- Mettre en réseau les services en charge des informations statistiques au niveau des ambassades et représentations consulaires avec le service en charge des statistiques du ministère des affaires étrangères pour assurer la centralisation des données du fichier des ressortissants ivoiriens et les données sur les visas accordés aux étrangers à destination de la Côte d'Ivoire ;
- Développer une base de données centrale alimentée et actualisée régulièrement à travers le réseau de collecte et de partage des informations (la direction de la police des frontières, la direction générale des ivoiriens de l'extérieur, la direction de la planification et de la statistique du ministère des affaires étrangères).
- Renforcer les capacités des ressources humaines au niveau des différentes structures de collecte d'informations de source administrative à travers l'organisation d'ateliers de formation technique sur les méthodes de collecte, traitement et analyse de données statistiques en particulier celles portant sur les migrations (ces séances de formation serviront de cadre pour l'harmonisation des méthodes de collecte, de gestion des données et de production de rapport) ;
- Harmoniser les concepts de base et les documents techniques de collecte utilisés par toutes les parties prenantes de la chaîne de collecte et d'exploitation des données de migration pour la mise en cohérences de toutes les données de source administrative ainsi que les indicateurs y afférents ;
- Réintégrer, approfondir et analyser la section portant sur les migrations dans les Enquêtes Niveau de vie des Ménages ;
- Intégrer la migration comme priorité dans le prochain plan stratégique de développement national de la statistique en instituant notamment une opération périodique d'envergure nationale de collecte de données sur les migrations ;
- Créer une plate-forme de partage de données regroupant tous les producteurs d'informations sur la migration particulièrement l'institut national de la statistique, la direction de la police des frontières, la direction générale des ivoiriens de l'extérieur, la direction de la planification et de la statistique du ministère des affaires étrangères.

À l'endroit du gouvernement

En général,

- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de production et de diffusion des données sur les migrations

En particulier,

- Participer aux activités de production, analyse et de gestion des statistiques administratives sur les migrations, en encourageant les appuis techniques et financiers des partenaires au développement ;

- Doter les services en charge de la collecte des données statistiques sur le terrain de moyens de travail appropriés (véhicules, serveurs de gestion des bases de données, ordinateurs, logiciels de traitement et de gestion) et de personnels techniques (statisticien, démographe et économiste, etc.) ;
- Prendre des dispositions exceptionnelles pour permettre le traitement à des fins statistiques les fichiers de la police des frontières portant sur les entrées et les sorties du territoire ivoirien ;
- Définir clairement le cadre institutionnel de coordination opérationnelle des activités en matière de migration internationale ;
- Mettre en place un cadre institutionnel opérationnel pour produire un rapport annuel sur la migration et le développement avec les données administratives sur les migrations ;
- Développer des axes de collaboration entre les institutions productrices de données, les chercheurs et les universitaires afin de faciliter l'accès aux informations en vue de rentabiliser le coût des investissements dans la collecte ;
- Etendre la production des statistiques du SIMT aux données sur les migrations pour disposer d'un Système d'Information sur le Marché du Travail et la Migration (SIMTM).

À l'endroit des partenaires techniques et financiers

- Entreprendre de manière simultanée dans tous les pays de la zone CEDEAO, des opérations nationales de collecte de données sur les migrations ;
- Mener le plaidoyer pour intégrer, dans les outils de collecte utilisés pour les Enquêtes Démographiques de Santé (EDS) et les Enquêtes par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS), les variables clés pouvant permettre une analyse pertinente des mouvements migratoires internes et externe.

RÉFÉRENCES

Institut National de la Statistique (INS)

- 1992 *Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1988*. Répartition spatiale de la population et migrations, Volume 3.
- 2001 *Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998*. Rapport sur la migration, THEME 2.
- 2009 *Le système statistique national*.
- 2010 *Rapport sur le Travail des Enfants en Côte d'Ivoire à partir de l'ENV-2008*, ZANOU, Benjamin.
- 2012a *La Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2012-2015*.
- 2012b *Attribution et Organisation de l'Institut National de la Statistique (INS)*.
- 2014 *Répertoire des structures utilisatrices des données statistiques produites*.

Questionnaire

- Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel (ENSESI) 2013 et 2015*.
- Enquête niveau de vie des ménages (env.), 2002, 2008, 2015*.
- Recensement général de la population, 1975*.
- Recensement général de la population et de l'habitat (Rgph) 1988, 1998, 2014*.
- Enquête démographique de santé, 1994, 1998, 2011-2012*.
- Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS), 2000, 2006, 2016*.

Autres documents

Chenais, G.

- 2005 *Description globale d'un système statistique national : proposition de cadre générique*.

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-AN)

- 2014 *La problématique de la migration dans les politiques et stratégies de développement en Afrique du Nord*.

Courgeau, D.

- 1973 *Migrants et migrations*. In : *Population*, 28^e année, n°1, pp. 95-129.

Dayang, R.

- 2013 *Amélioration des données sur les Migrations au Cameroun*.

Devillard, A., A. Bacchi et M. Noack

- 2015 *Enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest*.

Diarra, K.

- 2014 *Défis et politiques de la promotion et diffusion des données*.

Donald J. B., E. Arriaga, D. Anderton et G. Rumsey

- 1993 *Readings in population research methodology*, Volume 4. Nuptiality, Migration, Household and Family research.

- Eurostat et Office statistique néerlandais (CBS)
2003 *Statistiques démographiques : définitions et méthodes de collecte dans 31 pays européens.*
- Goodwin, J., M. Woodfield, M. Ibnoaf, M. Koch, et H. Yan
2006 *Méthodes de collecte des données.*
- Gouvernement de Madagascar
2007 *Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS).*
- Institut National des Statistiques du Mali.
2015 *politique nationale et données statistiques migratoires.*
- Lelu, D.
2013 *Amélioration des données sur les Migrations dans la République démocratique du Congo : Évaluation et recommandations.*
- Picouet, M.
1975 *Évolution et perspectives de la recherche démographique sur la migration*, pp. 337-344.
1977 *Les migrations.*
2002 *L'INSEE et la diffusion des données statistiques.*
- Poulain, M.
1992 *Un projet d'harmonisation des statistiques de migration internationale au sein de la Communauté Européenne.* In : *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 8, n°1, L'Europe de l'Est, la Communauté européenne et les migrations. pp. 163-186.
2007 *Troisième table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement.*
- Santo Tomas, P., L. Summers et M. Clemens
2009 *Migrants Count Five Steps Toward Better Migration Data.*
- Tabutin, D.
2006 *Les systèmes de collecte des données en démographie.*

Sites internet visités

www.ufhb-igt.net/objectif.php
www.ceped.org/ireda/inventaire/format_liste_operation.php?onglet=0&Chp6=civ-1988-rec
www.ceped.org/ireda/inventaire/format_liste_operation.php

Références Juridiques

- Loi n° 2013-450 du 19 Juin 2013 *relative à la protection des données à caractère personnel.*
- Décret n°2012-1159 du 19 Décembre 2012 *portant institution d'un Département en charge de la Planification et des Statistiques au sein des ministères.*
- Loi n° 2013-537 du 30 Juillet 2013 *portant organisation du Système Statistique National.*

FORMULAIRE DE COLLECTE

SECTION 0 : IDENTIFICATION

Codes	Libellés	Réponses	Observation
ID0	Dénomination de la structure		
ID1	Type de structure		
ID2	Ministère/Ministère de tutelle		
ID3	Service interviewé		
ID4	Nom et prénoms du répondant		
ID5	Fonctions du répondant		
ID6	Date de l'interview		

SECTION 1 : MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

M01	Quelles sont les missions de votre établissement ?		
M02	Quels types de sources de données produisez-vous ?		A. Recensement ; B. Enquête ; C. Administratives.
M03	De manière générale, comment est organisée votre équipe ?		
M04	Comment s'organisent vos équipes pour la collecte de l'information statistique ?		
M05	Quelles sont vos principales difficultés dans la collecte des données ?		
M06	Quelles sont vos principales difficultés dans le traitement de ces données ?		
M07	Quelles sont vos principales difficultés dans leur analyse ?		
M08	Quelles sont vos principales difficultés dans la dissémination des données ?		
M09	Comment la collecte de données contribue à vos missions ?		
M10	Comment leur analyse contribue à vos missions ?		
M11	Quels sont les principaux utilisateurs de vos données ?		
M12	Comment jugez-vous l'accessibilité à vos données ?		
M13	Quel est le délai de réponse aux demandes écrites d'information statistiques ?		

		PATENAIRE	DOMAINES DE COLLABORATION
M14	Quels sont vos principaux partenaires techniques et financiers ?		
M15	Comment sont organisées avec les structures hiérarchiques, la collecte et l'exploitation et la gestion des données ?		
M16	Les migrations font-elles partie des domaines couverts par vos activités ?		1. Oui 2. Non
M17	Si oui, comment ?		
M18	Connaissez-vous un cadre d'échange et de partage des données sur les migrations ?		1. Oui 2. Non
M19	Appartenez-vous à un réseau sous régional d'échange et de partage de données ?		1. Oui 2. Non
M20	Ce réseau sous régional échange et partage-t-il des données sur les migrations ?		1. Oui 2. Non
M21	Si oui de quel (s) cadre (s) d'échange s'agit-il ? (National/ Sous régional)		
M22	Dans la réalisation de vos activités, existe-t-il un cadre d'échange pour	Collecter vos données ?	1. Oui 2. Non
		Analyser vos données ?	1. Oui 2. Non
		Gérer vos bases de données ?	1. Oui 2. Non
		Disséminer vos résultats ?	1. Oui 2. Non
M23	Si Oui, préciser ces différents Cadres d'échange (National/ Sous-régional)		
M24	Au sein de votre structure, comment percevez-vous les mécanismes de collecte de données sur les migrations ?		
M24	Au sein de votre structure, comment percevez-vous les mécanismes d'utilisation des statistiques sur les migrations ?		

SECTION 2 : RESSOURCES HUMAINES, CAPACITÉS TECHNIQUES ET MATÉRIELLES DE LA STRUCTURE

RH01	Quel est l'effectif du personnel technique spécialisé dans la production et le traitement des données statistiques	Fonction		Effectif	Statut 1. Fonctionnaire, 2. Agent de l'État, 3. Contractuel, 4. Stagiaire	Principales activités
		Hommes	Femmes			
RH01A	Parmi ce personnel, y a-t-il au moins un spécialiste des questions de migration ?	1. Oui 2. Non				
RH02	Ce personnel reçoit-il des mises à niveau périodiques ?	1. Oui 2. Non				
RH03	Si Oui, Par qui et dans quel domaine ?					
RH05	Avez-vous des mécanismes d'incitation pour la pérennisation du personnel technique travaillant pour la production des données ?	1. Oui 2. Non				
RH06	Si Oui lesquels ?					
RH08	Quels sont les logiciels statistiques utilisés pour le traitement de vos données ?					
RH09	Disposez-vous de serveurs fonctionnels pour la gestion de vos données ?	1. Oui 2. Non				
RH10	Si Oui Combien ?					
RH11	Disposez-vous, d'un système de gestion des bases de données ?	1. Oui 2. Non				
RH12	Si Oui lequel ?					
RH13	Si non comment gérez-vous au quotidien vos données ?					

SECTION 3 : STATISTIQUES DE ROUTINES

AR0	Parmi vos missions quelles sont celles qui s'intéressent aux personnes ayant effectué des déplacements internationaux pour une durée de plus de 6 mois ou à leurs activités ? (Départs de la CI, s'établir en CI)			AR02	AR03	AR04
	AR01	Activités en rapport avec les migrations			AR03	AR04
01				S'il vous plaît, listez-moi toutes les informations que vous produisez sur ces personnes dans le cadre de cette activité ?	Toutes ces informations sont-elles saisies dans une même base de données ?	La base de données est disponible sous quel format ?
02					<input type="text"/>	<input type="text"/>
	AR05	AR06	AR07	AR08	AR09	
	Cette base de données est-elle sauvegardée sur un serveur ?	Qui sont les principaux bailleurs de cette activité ?	Ces données sont-elles exploitées pour la production d'indicateurs statistiques ?	Si Oui quelles sont les statistiques produites ?	Quelle est la fréquence ?	Quel est le service qui a en charge la gestion de cette base de données ?
01	<input type="text"/>		1. Oui 2. Non		Cette fréquence est toujours respectée ?	
02	<input type="text"/>				1. Oui 2. Non	
					<input type="text"/>	<input type="text"/>
					<input type="text"/>	<input type="text"/>

SECTION 3 : PRISE EN COMPTE DE LA MIGRATION DANS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION

R00	Les variables ci-après sont-elles prises en compte dans les opérations de collecte ?	RGP-1975		RGPH-1988		RGPH-1998		RGPH-2014	
		1. Oui	2. Non	1. Oui	2. Non	1. Oui	2. Non	1. Oui	2. Non
R01	La situation de résidence (pour préciser si l'individu vit habituellement dans le ménage ou s'il est un visiteur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R02	Le lieu de résidence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R03	Si oui à R02, quel est le niveau de précision (1. Pays, 2. régions, 3. département, 4. sous-préfecture, 5. Localité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R04	Le lieu de naissance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R05	Si oui à R04, quel est le niveau de précision (1. Pays, 2. régions, 3. département, 4. sous-préfecture, 5. Localité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R06	Le lieu de résidence à une date donnée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R07	Si oui à R06, quelle est cette date ?
R08	La durée de résidence au lieu (pays) de résidence actuelle ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R09A	L'âge								
R09B	Le sexe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R10	La nationalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R11	Les personnes ayant quitté le ménage pour une destination hors de la Côte d'Ivoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R12	Si oui à R11, le nombre de ces personnes dans le ménage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R13A	Leur sexe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R13B	Leur nationalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R14	Leur âge au départ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R15	Date de départ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R16	Pays de destination	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R17	Principal motif de départ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R18	La base de données relative à cette opération est-elle disponible actuellement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R19	Permet-elle de produire tous les indicateurs des différentes requêtes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R20	Un rapport thématique a-t-il été consacré à la migration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R21	Quels sont les principaux indicateurs sur les migrations qu'il permet d'avoir ?								
R22	Quelle sont les méthodes d'analyse utilisées ?								
R23	Quel service à la gestion de cette base ?								
R24	Cette base de données est-elle sauvegardée sur un serveur ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R25	La base de données est disponible sous quel format ?								

SECTION 4 : PRISE EN COMPTE DE LA MIGRATION DANS LES ENQUÊTES

Ces enquêtes prennent-elles en compte les variables ci-dessous ?											
	EM01	EM02	EM03	EM04	EM05	EM06	EM07	EM08	EM09	EM10	EM11
	Listez-moi toutes les grandes enquêtes que vous aviez réalisées au cours des dix dernières années en commençant par les plus récentes ! (intitulé de l'enquête)	Année de réalisation Et Zones de couverture	La situation de résidence 1. Oui 2. Non	Le lieu de résidence au moment de l'enquête 1. Oui 2. Non	Le lieu (pays) de naissance 1. Oui 2. Non	Le lieu (pays) de résidence à une date donnée 1. Oui 2. Non	Si Oui quelle est cette date ?	La durée de résidence au lieu de résidence actuelle 1. Oui 2. Non	La nationalité	Sexe	Âge
01											
02											

(Suite)

	EM12	EM13	EM14	EM15	EM16	EM17	EM18	EM19	EM20	EM21	EM22	EM23	EM24
	Une section du questionnaire a-t-elle porté sur les déplacements 1. Oui 2. Non	Nombre de migrants (Départs et les arrivées dans le ménage)	Année de départ 1. Oui 2. Non	Pays de destination 1. Oui 2. Non	Principal motif de départ 1. Oui 2. Non	Âge au départ 1. Oui 2. Non	Sexe	Quelle est la fréquence de cette enquête ?	Cette fréquence est-elle toujours respectée ? 1. Oui 2. Non	La base de données est-elle disponible à votre niveau ? 1. Oui 2. Non Sous quel format ?	Auprès de quels services ou structures peut-on avoir cette base ?	Quels sont les principaux partenaires techniques de cette activité ?	Quels sont les principaux partenaires financiers de cette activité ?
01													
02													

SECTION 3 : STATISTIQUES DE ROUTINES COLLECTÉES AUX FRONTIÈRES

Variables	SR01	SR02	SR03	SR04	SR05	SR06	SR07	SR08	SR09	SR10	SR11	SR12	SR13	SR14	SR15
	Situation de résidence	Lieu (pays) de résidence Habituelle	Lieu (pays) de naissance	Nationalité	Durée de résidence en Côte d'Ivoire	Pays de destination finale	Durée de résidence à la destination finale	Lieu (pays) de résidence précédente	Principal motif de départ	Date de départ	L'âge	Sexe	Date de retour	Existe-t-il d'autres informations ?	Si oui lesquelles ?
SORTIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1. Oui															
2. Non															
Variables					Lieu de provenance			Durée du séjour en Côte d'Ivoire	Principal motif du séjour en Côte d'Ivoire	Date d'arrivée					
ENTRÉE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1. Oui															
2. Non															

(Suite)

Variables	SR16	SR17	SR18	SR19	SR20	SR21	SR22	SR23	SR24	
	Toutes les informations citées dans la section précédente sont-elles saisies dans une base de	Ces données sont-elles exploitées pour la production d'indicateurs statistiques ?	Si Oui, ces statistiques mettent-elles un accent particulier sur les migrations en Côte d'Ivoire ?	Quels types de statistiques migratoires ou relatives aux migrants produisez-vous ?	Produisez-vous des rapports statistiques ?	Si Oui, à quelle fréquence ?	Avez-vous déjà procédé à une évaluation de votre système statistique ?	Quel service a en charge la gestion de la base de données ?	Quels sont principaux partenaires techniques et financiers ?	Sur quels types de logiciels ces informations sont-elles traitées et sauvegardées ? (Avec précision du type de fichier)
SORTIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1. Oui										
2. Non										
ENTRÉE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1. Oui										
2. Non										

SECTION 4 : PRISE EN COMPTE DE LA MIGRATION DANS LES TRAVAUX DE RECHERCHE

Ces enquêtes prennent-elles en compte les variables ci-dessous ?											
	EM01	EM02	EM03	EM04	EM05	EM06	EM07	EM08	EM09	EM10	EM11
	Listez-moi toutes les grandes enquêtes que vous avez réalisées au cours des dix dernières années en commençant par les plus récentes ! (Intitulé de l'enquête)	Année de réalisation Et Zones de couverture	La situation de résidence 1. Oui 2. Non	Le lieu de résidence au moment de l'enquête 1. Oui 2. Non	Le lieu (pays) de naissance 1. Oui 2. Non	Le lieu (pays) de résidence à une date donnée 1. Oui 2. Non	Si Oui quelle est cette date ?	La durée de résidence au lieu résidence actuel 1. Oui 2. Non	La nationalité	Sexe	Âge
01											
02											

(Suite)

	EM12	EM13	EM14	EM15	EM16	EM17	EM18	EM19	EM20	EM21	EM22	EM23	EM24
	Une section du questionnaire a-t-elle porté sur les déplacements ? 1. Oui 2. Non	Nombre de migrants (Départs et les arrivées dans le ménage)	Année de départ 1. Oui 2. Non	Pays de destination 1. Oui 2. Non	Principal motif de départ 1. Oui 2. Non	Âge au départ 1. Oui 2. Non	Sexe	Quelle est la fréquence de cette enquête ?	Cette fréquence est-elle toujours respectée ? 1. Oui 2. Non	La base de données est-elle disponible à votre niveau ? 1. Oui 2. Non Sous quel format ?	Auprès de quels services ou structures peut-on avoir cette base ?	Quels sont les principaux partenaires techniques de cette activité ?	Quels sont les principaux partenaires financiers de cette activité ?
01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

AR0	Activités de recherche dans le domaine de la migration	AR02 S'il vous plaît, listez-moi toutes les informations que vous produisez (ou qu'avez-vous besoins) sur ces personnes dans le cadre de cette activité ! 1. Production 2. Utilisation	AR03 Toutes ces informations sont-elles saisies dans une même base de données ? 1. Oui 2. Non	AR04 Sous quel format la base de données est-elle disponible ?
01			<input type="checkbox"/>	
02			<input type="checkbox"/>	

	AR05 Cette base de données est-elle sauvegardée sur un serveur ?	AR06 Qui sont les principaux bailleurs de cette activité ?	AR07 Ces données sont-elles exploitées pour la production d'indicateurs statistiques ? 1. Oui 2. Non	AR08 Si Oui quelles sont les statistiques produites ?	AR09 Quelle est la fréquence ?	Cette fréquence est-elle toujours respectée ? 1. Oui 2. Non	Quel est le service qui a en charge la gestion de cette base de données ?
01	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	
02	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	

SECTION 7 : CONNAISSANCE DE PROJETS SUR LES MIGRATIONS ET PERSPECTIVES

CP01	Connaissez-vous des Projets sur la production de données sur la migration en CI ?	1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/>
CP02	Si Oui lesquels ?		
CP03	Connaissez-vous des Projets sur la gestion de données sur la migration en CI ?	1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/>
CP04	Si Oui lesquels ?		
CP05	Connaissez-vous des Projets sur la production de données sur la migration dans la zone CEDEAO ?	1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/>
CP06	Si Oui lesquels ?		
CP07	Connaissez-vous des Projets sur la gestion de données sur la migration dans la zone CEDEAO ?	1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/>
CP08	Si Oui lesquels ?		
CP09	Existe-il un cadre d'échange pour améliorer la disponibilité des données sur les migrations ?	1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/>
CP10	Si Oui lequel ?		
CP11	Souhaitez-vous avoir des appuis techniques afin d'améliorer vos capacités d'exploitation de vos données à des fins statistiques	1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/>
CP12	Que souhaitez-vous avoir dans ces appuis ?		
CP13	Souhaitez-vous être membre d'un cadre d'échange pour améliorer la disponibilité et du traitement des données sur les migrations en Côte d'Ivoire ?	1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/>
CP14	Quelles seront vos attentes vis-à-vis de ce cadre d'échange ?		

OBSERVATION

Avez-vous d'autres choses à compléter sur la production et l'analyse des données sur les migrations ?

(Il s'agit des points qui vous sont importants que nous n'avons pas pu aborder dans nos échanges)

.....

.....

.....

.....

.....

ANNEXE 2

Ministères/Structures	Services	Missions/Activités en rapport avec les migrations
Institut National de la Statistique	Département de la Démographie et des Statistiques Sociales	<ul style="list-style-type: none"> préparer et réaliser les recensements généraux de population, les enquêtes démographiques, les enquêtes sur les conditions de vie des ménages, les enquêtes sur l'emploi, le secteur informel, etc. ; réaliser des études et des synthèses sur toutes les données démographiques et sociales.
École Nationale Supérieure de la Statistique et de l'Économie Appliquée	Département de recherche (Pôle Population et Développement)	<ul style="list-style-type: none"> formation des cadres statisticiens ; recherche appliquée dans les domaines de la méthodologie, de la collecte, du traitement et de l'analyse de l'information statistique.
Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité	Office national d'identification (ONI)	<ul style="list-style-type: none"> la réorganisation et la modernisation du cadre administratif en matière d'immigration ; le contrôle du flux migratoire aux différentes frontières terrestres, aériennes et maritimes du territoire national en collaboration avec les ministères techniques concernés ; le contrôle et le suivi des étrangers en collaboration avec les services des ministères techniques concernés le suivi statistique des nationaux vivant hors du territoire national, en liaison avec les ministères techniques concernés.
	Direction Générale de la Police de l'air et des frontières	<ul style="list-style-type: none"> le contrôle et l'enregistrement des entrées et des sorties du territoire.
	Direction de la Surveillance du territoire	<ul style="list-style-type: none"> enregistrement des demandeurs de visas de sortie ; délivrance des visas de sortie de la Côte d'Ivoire.
Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur	Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur (DGIE)	<ul style="list-style-type: none"> L'assistance aux ivoiriens qui vivent à l'étranger en encourageant et en coordonnant les initiatives visant leur regroupement ; La mise en œuvre des actions relatives à leur retour et à leur réinstallation (aide à la réinsertion économique, sociale, culturelle lors du retour).
	Bureau Ivoirien pour la Promotion de l'Intégration Africaine (BIPIA)	<ul style="list-style-type: none"> servir de porte d'accès aux organismes publics ou privés impliqués dans le processus de l'intégration en vue des relations de coopération ; servir de point focal de CEDEAO et du NEPAD ; concevoir, produire et diffuser pour son compte ou celui d'organisme tiers, tout module ou document, sur tout support, destiné à former, informer et stimuler les publics, les acteurs non étatiques et la société civile, aux enjeux multidimensionnels de l'intégration.
Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique	Agence Emploi Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> enrôler les jeunes demandeurs d'emploi ; assurer l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes demandeurs d'emploi ; favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés sans emploi.
	Direction de la planification, de la Statistique et de la Documentation)	<ul style="list-style-type: none"> conduire des études prospectives ; conduire des enquêtes auprès des populations ; concevoir et gérer un cadre de collecte et de traitement des données sur les jeunes ; tenir à jour tous les rapports périodiques et documents de niveau stratégique sur la promotion de la jeunesse et l'emploi ; mettre en place et tenir à jour une base de données sur toutes les initiatives et résultats en matière de promotion de la jeunesse et d'emploi des jeunes.

Ministères/Structures	Services	Missions/Activités en rapport avec les migrations
Ministère de l'Emploi, et de la Protection Sociale	Direction du Suivi et Évaluation de la Politique de l'Emploi (DSEPE)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ suivre et d'évaluer les programmes de l'emploi ; ▪ veiller à la prise en compte de la dimension emploi dans les actions de développement en liaison avec les partenaires public et privés ; ▪ assurer la promotion de la recherche et de l'expertise en rapport avec le marché de l'emploi ; ▪ produire et diffuser des informations relatives aux indicateurs statistiques fiables pour le suivi de l'emploi, du marché du travail et de la formation professionnelle.
	Direction Générale de l'Emploi (Observatoire de métiers et de l'emploi)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ conduire des missions d'observatoire de l'emploi et des métiers ; ▪ analyser et de diffuser des données statistiques sur le marché du travail et des métiers ; ▪ dresser périodiquement un portrait statistique et qualitatif des différents secteurs d'activités de l'Économie Nationale (branches professionnelles, secteurs de l'artisanat et secteur informel) ; ▪ de réaliser des études sectorielles sur l'Emploi et les Métiers.
Ministère des Affaires Étrangères	Service d'Aide et Assistance aux Réfugiés et Apatrides (SAARA)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ assurer la coordination de la gestion des Réfugiés, des Apatrides et des Rapatriés ivoiriens ; ▪ déterminer le statut de réfugié ; ▪ veiller au respect des droits et devoirs du réfugié, et de l'apatride à travers la délivrance de documents d'identification et de pièces administratives (cartes de réfugié, titre de voyage, attestation, laissez passer, etc.) et la garantie de leur sécurité physique et de leurs biens ; ▪ coordonner la prise en charge des personnes déplacées internes ; ▪ protéger les rapatriés (perte de documents, sécurité) et organiser le rapatriement volontaire des réfugiés ivoiriens avec la HCR.
Université de Cocody	Institut de Géographie Tropicale (IGT)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ conduire et coordonner la réflexion et la recherche fondamentales et appliquées au niveau de la Géographie en Côte d'Ivoire ; ▪ assurer la formation des cadres supérieurs en géographie pour l'enseignement secondaire et supérieur, pour d'administration du territoire et des collectivités locales, etc.
Organisation Non Gouvernementale internationale	Organisation internationale pour les migrations (OIM)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ contribuer à relever concrètement les défis croissants que pose la gestion des flux migratoires ; ▪ favoriser la compréhension des questions de migration ; ▪ promouvoir le développement économique et social à travers les migrations ; ▪ œuvrer au respect de la dignité humaine et au bien-être des migrants.
	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ garantir les droits et le bien-être des réfugiés, des anciens réfugiés de retour au pays, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des apatrides ou des personnes dont la nationalité est controversée ; ▪ rechercher des solutions durables aux problèmes des réfugiés en les aidant à rentrer chez eux ou à s'installer dans un autre pays.
Organisation Non Gouvernementale nationale	SOS Migration clandestine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ lutter contre l'immigration clandestine à travers l'organisation des campagnes de sensibilisation, des conférences, des séminaires, des colloques sur l'immigration clandestine et ses effets.

